

La Presse

LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 30 JANVIER 1992

Constitution: la Chambre de commerce rejette les offres d'Ottawa

MARIO FONTAINE

La Chambre de Commerce du Québec qualifie d'inacceptables les offres d'Ottawa sur le renouvellement du fédéralisme. Le gouvernement central s'accapare trop de pouvoirs au détriment de leur décentralisation vers les provinces, explique le plus important lobby du monde des affaires au Québec.

Le président de la Chambre, Denis Mercier, tentera d'en faire la démonstration dès ce week-end dans la métropole, où se déroulera la troisième conférence sur le renouvellement du Canada, celle-là consacrée à l'union économique. Car ce sont justement des arguments de nature économique que M. Mercier a avancés hier pour rejeter le projet de réforme déposé par le premier ministre Mulroney en septembre dernier.

Ce projet ne constitue par une base valable de discussion. Il faut y apporter des améliorations majeures, assure M. Mercier, pourtant fédéraliste convaincu. C'est ainsi que la Chambre de Commerce du Québec, si elle appuie le renforcement de l'union économique canadienne, juge excessive l'intention d'Ottawa de s'accaparer la compétence exclusive de légiférer en toute matière qu'il déclare utile à l'efficacité du fonctionnement de l'union économique.

Au contraire, l'organisme (7100 entreprises individuelles, 225 Chambres de commerce oeuvrant sur le territoire québécois et 64 000 individus) réitère le principe d'une plus grande décentralisation. «On souhaite que, dans un champ de compétence donné, un seul gouvernement opère», d'expliquer M. Mercier, qui n'exclut pas toutefois le partage de certains pouvoirs.

Autre point de friction, le Sénat. Entre bon nombre de Québécois qui souhaitent son abolition pure et simple et certaines provinces qui le veulent élu, égal et efficace, la Chambre de Commerce du Québec relance le débat en proposant de remplacer le Sénat et le Conseil de la fédération par une seule Chambre fédérale, plus représentative des intérêts des régions et capable de résoudre la plupart des questions relatives à la gestion de la fédération et de l'union économique.



Denis Mercier

Comme elle l'explique dans son mémoire, «La Chambre croit que les propositions d'accroître le rôle de la Cour suprême, d'élire le Sénat et de créer un nouveau Conseil de la fédération donneraient au Canada l'une des structures institutionnelles les plus lourdes, les plus complexes et les plus coûteuses au monde en matière de gestion de l'économie».

La Chambre est également d'avis qu'Ottawa ne devrait pouvoir dépenser que dans ses propres domaines plutôt que d'envahir les champs de compétence des provinces, des intrusions sources de nombreux affrontements dans le passé et qui ont, au dire de l'organisme, contribué au déséquilibre actuel des finances publiques. Tout comme elle est profondément déçue de l'absence de propositions destinées à contenir les dépenses et l'endettement des gouvernements.

Au total, la Chambre de Commerce du Québec critique 19 points précis du projet fédéral de réforme de la constitution. Un désaveu qui pourrait peser lourd si son mémoire a autant d'effet que celui qu'elle déposait devant la Commission Bélanger-Campeau, et qui lui avait donné son ton souverainiste. La Chambre y exigeait du gouvernement québécois qu'il réclame vigoureusement du Canada tous les pouvoirs utiles à son évolution politique, économique et sociale.

GATT: les politiciens exagèrent, selon un expert

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Au gouvernement comme dans l'opposition, les politiciens exagèrent dans le débat autour de l'impact sur le Québec du projet d'entente du GATT.

«Le document Dunkel constitue un tour de vis supplémentaire sur des balises qui existent déjà», d'expliquer un spécialiste dans le domaine du droit international, M. Yvan Bernier, de l'Université Laval.

Selon lui il est improbable que le projet d'accord présenté aux pays membres — et qui soulève des inquiétudes chez les politiciens canadiens et québécois — puisse être modifié. Si les 108 pays membres du GATT approuvent le document Dunkel — le projet d'entente qui rend «spécifiques» les subventions émanant des gouvernements provinciaux — peu de subventions pourront échapper à la contestation sur les marchés étrangers, d'expliquer M. Bernier. Mais le fait qu'elles puissent être identifiées ne rend pas pour autant ces subventions passibles de représailles. Les tribunaux auront à juger de leur im-

pact réel sur la compétitivité des produits exportés.

Déjà dans la situation actuelle, nul ne peut prétendre — comme le fait pourtant M. Ciaccia — que les interventions de la Société de développement industriel, par exemple, sont à l'abri de sanctions. Les subventions de cette société québécoise ont d'ailleurs déjà été montrées du doigt par les Américains, rappelle l'universitaire. «La SDI sait très bien qu'elle se trouve toujours à la marge, que ses interventions ne sont pas à l'abri de représailles», souligne le professeur Bernier.

Selon lui, l'argument du chef de l'opposition, Jacques Parizeau, voulant qu'un Québec indépendant puisse subventionner sans s'exposer aux mêmes représailles est tout simplement «loufoque».

Inversement, le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, se trompe lourdement quand il soutient — tout comme les hauts fonctionnaires fédéraux — qu'une entente bilatérale entre le Canada et les États-Unis pourrait préserver le statu quo.

La position adoptée dans le projet d'entente vient de la Communauté économique européenne.

La GRC avait déconseillé le recours à la Loi sur les mesures de guerre, en 70

Presse Canadienne

OTTAWA

Deux jours seulement avant d'invoquer la Loi sur les mesures de guerre, en octobre 1970, le gouvernement fédéral s'était vu conseiller par le commissaire de la GRC de ne pas y avoir recours, démontrent des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Selon ces documents, le commissaire Len Higgitt avait demandé aux membres du cabinet de ne pas tenir compte des estimations «exagérées» portant sur le nombre de terroristes québécois.

Mardi, l'ex-dirigeant civil du service de sécurité de la GRC, John Starnes, a déclaré que ces documents dégonflaient le mythe selon lequel la GRC était mal informée sur la situation au Québec et n'avait pas été très utile au pouvoir politique durant la Crise d'octobre.

«Je crois que la GRC estimait que la situation n'était pas aussi grave que certains voulaient bien

le laisser croire», a déclaré M. Starnes.

Les documents obtenus fournissent des détails sur deux rencontres clés tenues le 14 octobre 1970 par un comité du cabinet sur la sécurité et le renseignement.

Le premier ministre d'alors, Pierre Elliott Trudeau, et plusieurs ministres importants assistaient à ces rencontres au cours desquelles M. Higgitt les a informés sur les développements survenus au Québec. A ce moment-là, le chargé d'affaires britannique, James Cross, et le ministre québécois Pierre Laporte avaient déjà été kidnappés par le FLQ, qui les détenait en otages.

M. Higgitt leur avait déclaré que même si ses services n'étaient pas à la veille d'élucider l'affaire, ils croyaient avoir mis la main sur un personnage qui était relié aux membres du FLQ.

Cette personne était sous surveillance depuis la veille au matin et la police espérait qu'elle les mènerait aux kidnappeurs.

«Le commissaire Higgitt a déclaré qu'aucune loi ne pouvait empêcher quelque action que ce soit de ses services de sécurité», lit-on dans les minutes de ces rencontres.

«En plus, le commissaire Higgitt estimait que des arrestations massives et des détentions préventives ne pourraient vraisemblablement mener aux endroits où les otages étaient détenus.

«Des lors, il ne pouvait recommander le recours à des pouvoirs spéciaux à ce moment-là.»

M. Trudeau, dit-on, subissait des pressions du gouvernement québécois afin qu'il accorde des pouvoirs spéciaux aux services de police et à l'armée afin de démanteler le FLQ.

Mais M. Higgitt avait prévenu les membres du cabinet qu'il lui semblait que Québec «voulait de l'action pour de l'action» et qu'Ottawa «ne devait pas accepter toutes ses demandes afin de pouvoir réagir aux événements de façon plus calme».

M. Higgitt entretenait des doutes quant au nombre de personnes que la police devait arrêter pour miner le FLQ. Le gouvernement du Québec estimait ce nombre à 900 ou plus, la première rafle devant mener à l'arrestation de quelque 200 Québécois.

Mais M. Higgitt a indiqué que selon les estimations de la GRC, ce nombre était de 188 personnes, et que seulement 68 d'entre elles étaient considérées des supporters «purs et durs» qui auraient dû être mis aux arrêts.

Malgré les mises en garde de M. Higgitt, le cabinet devait proclamer la Loi sur les mesures de guerre deux jours plus tard, le 16 octobre, suspendant les libertés civiles et gouvernant par décret. Le jour suivant, le 17 octobre, Pierre Laporte était retrouvé mort.

Plus de 450 personnes ont été détenues au Québec durant la Crise, et la plupart ont été relâchées sans même avoir été accusées de quoi que ce soit.



Le ministre fédéral des Finances, M. Don Mazankowski (à droite), a rencontré hier, à Québec, le premier ministre Robert Bourassa.

PHOTO PC

Levesque représentera encore le Québec à la conférence des premiers ministres

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le Québec sera représenté à la conférence des premiers ministres sur l'économie, le 10 février prochain. Cependant, le premier ministre Bourassa déléguera encore une fois son ministre des Finances, Gérard D. Levesque.

Hier, à l'issue d'une brève rencontre — une vingtaine de minutes — avec le premier ministre Bourassa et M. Levesque, le titulaire fédéral des Finances, Don Mazankowski s'est dit convaincu que «le Québec sera représenté» à la réunion du 10. Son homologue à la façon dont son homologue québécois avait représenté les intérêts du Québec à une conférence des premiers ministres, en décembre, laissait toutefois peu de doute sur la reprise du même scénario en février.

Officiellement, au bureau de M. Bourassa on indique qu'aucune décision ne sera prise avant les conclusions de la conférence des ministres des Finances, aujourd'hui à Québec.

Retenu pour accueillir ses homologues des provinces, le ministre Gérard D. Levesque n'a pas voulu s'adresser aux journalistes. En revanche M. Mazankowski a soutenu que M. Bourassa s'était dit «satisfait» des indices laissant prévoir une reprise économique.

«Les taux d'intérêts baissent, l'inflation aussi, tous les ingrédients sont présents pour la croissance», a dit le ministre fédéral.

Québec entend profiter de cette rencontre pour faire le point de façon définitive sur les intentions du gouvernement fédéral en matière de transferts fiscaux. Le Québec, comme les autres provinces, se plaint amèrement de la constante réduction de ces transferts, une tendance qui force les provinces à réduire leurs depen-

ses et à augmenter leur déficit. A partir des intentions indiquées aujourd'hui par Ottawa, Québec pourra amorcer la préparation de son budget de mai.

Hier, M. Mazankowski a soutenu que la question contentieuse des transferts n'avait pas été abordée lors du bref entretien avec M. Bourassa.

Pour Ottawa, il n'est toutefois pas question de se lancer dans des programmes de dépenses pour stimuler l'économie. «Cela a été fait en 1981 et 1982 et n'a contribué qu'à jeter de l'huile sur le feu de l'inflation», a soutenu le ministre fédéral. Commentant brièvement les informations filtrant d'Ottawa et voulant que le gouvernement considère de nouvelles réductions de dépenses de deux milliards sur deux ans, le ministre s'est contenté d'indiquer que des compressions importantes restaient à annoncer, sans en préciser l'ampleur.

Un diplomate de carrière remplace Scowen à Londres

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement Bourassa a finalement opté pour un diplomate de carrière pour remplacer l'ancien député Reed Scowen comme délégué général du Québec à Londres.

L'ancien représentant du Québec à Tokyo, M. Harold Mailhot, obtiendra officiellement d'ici peu

le poste de Londres, laissé vacant pendant près d'un an.

La nomination devait être approuvée hier à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

M. Scowen avait démissionné de son poste en début d'année pour revenir au Québec.

Dans sa tournée européenne — M. Bourassa quitte le Québec aujourd'hui —, M. Bourassa doit passer à Londres et il eut été déli-

cat de soutenir que la relation avec la Grande-Bretagne est importante pour le Québec tout en maintenant vacant ce poste de représentant.

Plusieurs noms avaient circulé depuis un an pour ce poste, notamment ceux de M. John Peppers, un ancien vice-président du PLQ, de l'ancien ministre québécois Fernand Lalonde et de Francis Fox, ex-membre du cabinet Trudeau.

La constitution amenée discrètement au Canada

Presse Canadienne

OTTAWA

Il est arrivé dans les colonies en première classe, occupant presque son propre siège dans l'avion.

En plein débat sur l'avenir du Canada, le document à la source du problème est récemment arrivé à Ottawa, sans faire de bruit, dans un porte-documents.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la constitution de 1867, sera exposé durant toute l'année au Sénat, dans le cadre du 125^e anniversaire du pays.

Le chancelier d'Angleterre de la Chambre des Lords a accepté l'été dernier de prêter le document, a indiqué Jill Anne Pickard, une adjointe au greffier du Sénat. «Nous avons toutefois dû nous soumettre à plusieurs conditions avant que le prêt ne soit finalement accepté».

Entre autres, la pièce devait occuper son propre siège d'avion à côté d'Helen Forde, responsable de la préservation au Bureau du document public de Londres, qui a emmené le précieux document législatif à Ottawa, en décembre dernier.

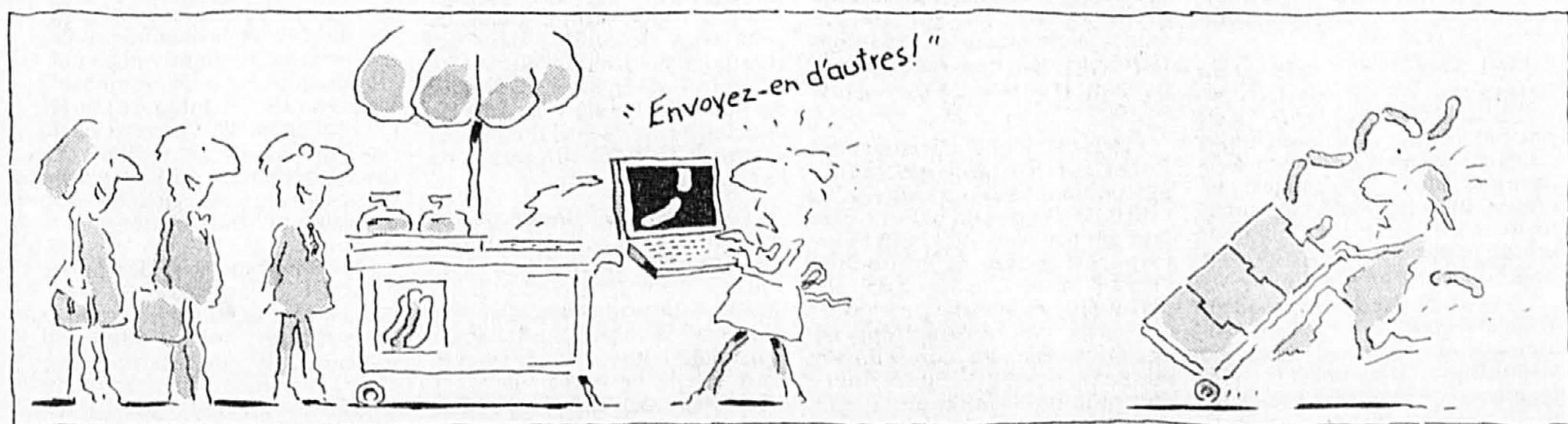
Finalement, il a été jugé trop petit pour justifier la réservation d'une place à part.

C'était la première fois que l'extrait de naissance du Canada traversait l'Atlantique.

L'acte, qui est exposé depuis ce mois-ci, établit la structure constitutionnelle du pays. Bien que promulgué par le Parlement britannique, il a été conçu dans les colonies par les pères de la confédération.

Le document, à peu près de la taille d'un gros magazine, est l'un de deux originaux. L'un est conservé à la Tour de Londres, a expliqué Mme Pickard. L'autre est aux mains du Bureau du document public.

Les responsables britanniques ont exigé une surveillance de tout instant et des conditions strictes d'entreposage du document — assuré pour 10 000 \$ — durant son séjour au Canada.



Dans les petits ordinateurs, les meilleurs vendeurs!



La vente automatisée, les portatifs Toshiba font ça comme des grands! Le portatif Toshiba, c'est toute la puissance d'un ordinateur de bureau à portée de la main! Chef de file mondial en matière de recherche et développement, Toshiba possède un réseau de vente et un service inégalés au Canada.

En fait, tout ce que conçoit Toshiba est impressionnant. Sauf le format. Et le prix!

TOSHIBA
1 800 387-5645

Lequel des deux George Bush l'emportera?

Ceux qui ont regardé à la télévision le président George Bush présenter son message sur l'État de l'Union savent bien qu'il n'y avait qu'un George Bush devant le Congrès. Mais ceux qui l'ont entendu à la radio peuvent se demander s'il n'y en avait pas deux - l'homme d'État et le politicien.



La tradition veut que le président s'adresse au Congrès chaque année à la fin janvier et, une fois sur quatre, cela coïncide avec le début de la campagne électorale. A neuf mois des élections, il est encore possible de présenter un budget et de réclamer des lois qui pourraient influencer le scrutin.

Les États-Unis traversent une période troublante. Au lendemain d'une série de succès diplomatiques remarquables, ce pays donne néanmoins l'impression d'être une grande puissance sur le retour. Son économie a beau être la plus productive au monde, on se pose mille questions sur sa capacité de survivre dans le climat concurrentiel des marchés internationaux. Les Américains doutent de leur capacité de maintenir un niveau de vie élevé et beaucoup voudraient se replier sur leur propre communauté pour ne pas avoir à subir la comparaison constante avec les Japonais et les Allemands, ces premiers de classe agaçants.

Le mal n'est pas chronique. Les Américains ont les ressources

en imagination, en connaissances et en volonté pour le guérir. Ils ont toutefois besoin d'un minimum de leadership pour que leurs qualités ne se dissipent pas en querelles stériles, à commencer par celles qui existent entre le président républicain et le Congrès à majorité démocrate. La question qu'on se posait avant le message sur l'état de l'Union était donc de savoir si George Bush allait offrir ce genre de leadership ou s'il allait se montrer sous son jour de chef partisan avant tout intéressé à se faire réélire.

Malheureusement, la plus grande partie de son discours était dans cette veine électorale. Fier de ses succès en politique étrangère, il a traité de la récession prolongée comme d'un aberrant coup du sort et offert des remèdes aussi classiques qu'inutiles pour en sortir. Ainsi, il a proposé des mesures fiscales destinées à encourager une augmentation des dépenses de la part de la classe moyenne dans le but de sortir celle-ci de sa morosité. Car, une classe moyenne morose est portée à voter pour le changement politique.

Ces mesures n'auront guère d'effet sur la reprise économique avant les élections - elle a, du reste, probablement déjà commencé - mais elles compliqueront les calculs budgétaires dans un an et détourneront des fonds publics des investissements qui ne peuvent plus attendre. M. Bush lance le pays dans une politique anticyclique avec un an de retard pour la simple raison qu'il doit se faire réélire dans neuf mois. Ayant ouvert la porte, il ne pourra pas s'offusquer quand le Congrès, qui n'est pas plus ver-

tueux que lui, fera de la surenchère sur le dos de l'équilibre financier des États-Unis.

Mais M. Bush n'est pas devenu président des États-Unis seulement qu'en vertu de manœuvres électorales. Il a des idées claires et il voit la nécessité de trouver des solutions à long terme aux grands problèmes économiques et sociaux. C'était peut-être pour contrer la fâcheuse impression laissée par son voyage au Japon que sa voix était si forte et si claire quand il a parlé de la nécessité de libéraliser le commerce extérieur, créer une zone de libre-échange en Amérique du Nord, faire un bond en avant en matière d'éducation et améliorer la qualité des investissements. Il n'y avait alors plus trace du ton presque narquois qu'il avait utilisé pour présenter des mesures budgétaires qu'il lançait comme un défi à ses adversaires démocrates. George Bush croit sincèrement à la nécessité de lutter contre la criminalité qui paralyse la vie des communautés pauvres et de créer un système simple pour financer les soins de santé.

Un grave défaut chez M. Bush est sa tendance, en période électorale, à suivre son instinct politique le plus superficiel au lieu de se fier à ses profondes valeurs civiques. Ce calcul est parfois astucieux, mais beaucoup d'Américains cherchent une qualité de leadership plus solide, celle dont le président Bush est capable quand il ne la cache pas sous un boisseau.

Frédéric WAGNIÈRE

Juste un peu d'oxygène

Ottawa vient de réussir à bon compte une belle petite opération publicitaire: l'annonce d'un nouveau programme de subventions à l'intention des éditeurs canadiens. Cent quarante millions en cinq ans! Assez pour frapper l'imagination et retenir l'attention des médias distraits.



A y regarder de plus près, force est cependant de constater qu'il ne s'agit même pas de la totalité des revenus provenant de la TPS sur les ventes de livres.

À l'échelle canadienne, ce commerce représente en effet un volume d'affaires annuel d'environ 500 millions qui en rapporte 35 en TPS au Trésor fédéral. Sur cinq ans, 175 millions dont 140 retourneront aux éditeurs qui, de toute façon, bénéficiaient déjà d'une aide gouvernementale de 38 millions. Il ne s'agit donc que d'une injection de 102 nouveaux millions, ce qui en laisse 73 à Ottawa sur les 175 provenant de la taxe sur le livre.

En somme, le gouvernement fédéral redonne d'une main une partie seulement des sommes perçues par l'autre. Comme si le ministère des Communications libérait un peu d'oxygène au profit d'une industrie que celui des Finances contribue à étouffer par une taxe qu'on n'aurait jamais dû appliquer. C'est vraiment trop de bonté! Parions qu'en plus, Ottawa s'attend à des remerciements!

Le seul élément positif de cette mesure vient du fait que cette aide à l'industrie canadienne sera en partie financée par la vente de livres étrangers. La TPS s'applique en effet à tous les volumes vendus au Canada où l'ensemble de la production venant de l'extérieur occupe une place importante. On se retrouvera donc dans la situation où chaque vente d'un ouvrage français ou américain contribuera indirectement au développement de l'édition locale. On peut y trouver une maigre consolation devant une situation qui demeure collectivement inadmissible.

La totalité des sommes en jeu provient en effet de ce qui reste d'un marché déjà malmené par la crise économique et dont la TPS a largement accentué la faiblesse. Le vrai défi, à l'heure actuelle, n'est pas de mieux partager le fruit des taxes payées par les rares clients qui s'aventurent encore dans une librairie. Mais bien de prendre tous les moyens pour y attirer une plus importante clientèle. Et une façon non négligeable d'y arriver serait précisément de ne pas grever le prix du livre, déjà assez élevé en raison de l'exiguïté du marché, par une taxe qui lui donne presque des allures de produit de luxe.

Il a déjà fallu une bataille épique pour persuader le gouvernement du Québec de mettre le livre à l'abri des effets de sa TVQ. On y a, à juste titre, invoqué le caractère essentiel de cette industrie dans le maintien et le développement d'une culture qui différencie une collectivité de ses voisins. Au moment où le Canada tout entier est en proie à des problèmes existentiels et cherche désespérément à se donner une identité, on aurait souhaité qu'Ottawa soit sensible aux mêmes arguments.

Le gouvernement fédéral a malheureusement choisi de se cantonner dans une opération comptable dont il est le principal bénéficiaire. Surtout que rien ne garantit que ces subventions contribueront à diminuer le prix des ouvrages. S'il voulait vraiment favoriser cette industrie, c'est tout le produit de la TPS sur le livre qu'il réintroduirait dans le circuit. Ou mieux encore, il l'abolirait. Pour que tout le monde en profite.

Pierre GRAVEL

Chauve qui peut!

Après avoir livré un combat sans merci contre une roulotte à patates frites et les boîtes à journaux, les bureaucrates municipaux viennent de s'engager dans une lutte à finir contre... une chauve-souris. Le chiroptère en question orne la devanture de la Maison Hantée, ce resto-théâtre établi dans un coin désolé de la rue Bleury, où l'on peut manger du poulet plutôt médiocre, dans un décor de film d'horreur.



Volontairement repoussante, la chauve-souris peut difficilement être accusée de déparer le quartier: il est déjà assez moche, merci. Au contraire, elle attire des tas de curieux vers un restaurant qui ne désemplit pas, dont la liste de réservations est longue de plusieurs mois, et qui fournit des emplois à une centaine de jeunes comédiens. En ces temps de récession, voilà un honnête effort de relance économique, non?

Mais que l'on ne s'y trompe pas: officiellement, ce ne sont pas les qualités esthétiques de la chauve-souris qui lui valent ses démenties avec la Ville. Le conflit est plutôt d'ordre sémantique: s'agit-il ou non d'une enseigne? Si oui, et c'est ce que prétend l'administration municipale, elle requiert un permis qui a toutes les chances de ne pas lui être accordé, pour des raisons de non conformité. Conséquence: exit la chauve-souris. Si, au contraire, on la considère plutôt comme une sculpture - c'est la thèse du propriétaire de la Maison Hantée - le sinistre mammifère pourra rester là où il est. Pour trancher cette angoissante question, la Ville ne lésine pas sur les moyens: elle vient d'intenter une poursuite en Cour municipale contre la Maison Hantée.

La preuve est maintenant faite: l'administration Doré est bel et bien capable de sortir de sa proverbiale léthargie. Il s'agit de lui fournir une noble cause. Par exemple, une occasion de déployer tout son acharnement bureaucratique contre de petites initiatives qui fonctionnent bien, qui sortent des sentiers battus, et qui font qu'une ville est vivante.

Agnes GRUDA



LES CONSEILLERS DE LA FTQ ET LES NÉGOCIATEURS DES COLS BLEUS SONT UN PEU GÊNÉS... À CAUSE DES "TÊTES BRÛLÉES"

DROITS RESERVES

Les dossiers des anciennes polices communistes: une boîte de Pandore

MARCEL ADAM

Les initiés savaient que les régimes marxistes-léninistes ne pouvaient se maintenir que par le secret, le mensonge, la suppression de tous les droits et libertés, grâce à une police secrète qui traitait les citoyens comme de potentiels ennemis de l'intérieur et ne reculait devant rien pour éliminer toute dissidence.



Mais la chute de l'empire soviétique permet peu à peu de faire prendre conscience du caractère diabolique de cette tyrannie à ceux qui l'ignoraient, et à faire réaliser leur égarement à ceux qui ne voulaient pas le savoir pour ne pas perdre leurs illusions sur cette idéologie.

Dans les républiques de l'ex-Union soviétique on se soucie plus de savoir ce qu'on mangera au prochain repas que de régler ses comptes avec le KGB qui a terrorisé les populations durant trois quarts de siècle.

Mais dans les anciens pays satellites de l'Europe de l'Est les conditions économiques ne sont pas partout mauvaises au point de faire oublier que jusqu'à la dernière minute les polices secrètes, omnipotentes et omniprésentes, ont littéralement fait de la plupart d'entre eux des prisons à sécurité maximum.

C'est ainsi par exemple qu'en Tchécoslovaquie et dans l'ex-Allemagne de l'Est (ou ancienne République démocratique allemande - RDA) la population ne se contente pas de tourner la

page pour se mettre à l'heure de la démocratie et de l'économie de marché. Elle demande aussi des comptes aux dirigeants politiques qui sont responsables de l'implacable répression qu'elle a subie.

En Tchécoslovaquie beaucoup voulaient que le gouvernement de Vaclav Havel ouvre les archives secrètes de l'ancien régime communiste pour que la presse puisse en divulguer le contenu. Sans doute pour que soient enfin identifiés, et éventuellement châtiés, ceux qui ont ruiné la vie de tant de citoyens innocents ou simplement opposés au régime en place.

Pendant les quatre décennies où les communistes ont été au pouvoir, la police secrète a dressé des dossiers sur plusieurs centaines de milliers de personnes. Dans la livraison de novembre-décembre du magazine *Columbia Journalism Review*, un des juristes américains qui ont travaillé à la rédaction de la nouvelle constitution tchécoslovaque, l'Américain Martin Garbus, explique que les informations ne provenaient pas seulement de membres de la police secrète; souvent les concours extérieurs étaient involontaires, les gens ne sachant pas qu'ils se confiaient à des agents secrets.

Fréquemment ces derniers enjolivaient les renseignements ainsi obtenus, pour ensuite faire croire à leurs supérieurs que leur source était une collaboration rémunérée et empêcher l'argent sensé récompenser ces prétendus délateurs. Une grande partie des informations de l'ex-gouvernement communiste étant totalement fausses, permettre la publication de la liste des collaborateurs aurait eu des

conséquences désastreuses sur la vie de millions d'innocents.

C'est parce que la liste des collaborateurs comporte beaucoup de noms de personnes qui ne sont pas des coupables mais des victimes que le gouvernement Havel a décidé d'interdire sa publication sous peine de prison.

Au début de janvier le gouvernement allemand a fait adopter une loi permettant l'accès aux dossiers de l'ancien ministère de la Sécurité intérieure de l'ex-RDA, mieux connu sous le nom de Stasi - un nom qui symbolise la tyrannie totalitaire dans ce qu'elle a de pire.

Le régime communiste de l'Allemagne de l'Est était en effet le plus stalinien de l'empire soviétique, c'est-à-dire le plus tyrannique, le plus cruellement répressif. Quelque 85 000 agents de la police secrète et plusieurs centaines de milliers d'informateurs occasionnels ont produit en quarante ans six millions de dossiers (pour une population de 17 millions).

Des la chute du régime, en novembre 1989, des milliers de gens sont descendus dans les rues pour manifester leur colère à l'endroit de la Stasi. Et depuis, de plus en plus de résidents de l'ancienne RDA réclament que soient châtiés les dirigeants de l'ancien régime.

C'est pour une bonne part à cause du climat de méfiance que créaient chez les politiciens et d'autres secteurs de la population les allégations de collaboration avec la Stasi que des pressions populaires se sont exercées pour que le secret soit levé sur les dossiers de l'ancienne police secrète.

Si une grande partie des renseignements accumulés est triviale et sans intérêt, il n'en demeure pas moins que beaucoup parmi ceux qui ont réussi à assouvir leur curiosité sont maintenant plus éclairés mais loin d'être plus heureux pour autant. Car s'il en est qui y ont trouvé la confirmation que tel ennemi était le responsable qu'ils soupçonnaient de leur malheur, il en est d'autres qui ont découvert avoir été dénoncés par des amis, des parents, voire même le conjoint qui leur a donné des enfants et avec lequel ils croyaient toujours vivre le parfait amour.

Les Allemands découvrent que plusieurs chefs ecclésiastiques ont collaboré avec la Stasi pour assurer leur survivance, notamment celui qui dirige la commission qui ouvre les dossiers au public. Des politiciens ont vu leur carrière détruite à la suite de révélations incriminantes sur leur passé et ça ne fait que commencer.

La mesure qui devait dissiper le climat de méfiance a donné lieu à un climat peut-être plus empoisonné. Si certains ont réagi avec philosophie à ce qu'ils ont découvert, beaucoup ont été traumatisés et ont crié vengeance. Un phénomène qui commence à inquiéter des sociologues sur les conséquences de l'ouverture de ces dossiers où se mêlent des renseignements véridiques avec des informations fausses que personne ne peut vérifier.

On comprend que des parlementaires commencent à se rendre compte que la transparence a ses limites, surtout dans une société qui sort du totalitarisme, et que certains réclament que le gouvernement restreigne l'accès à cette boîte de Pandore.

Opinions

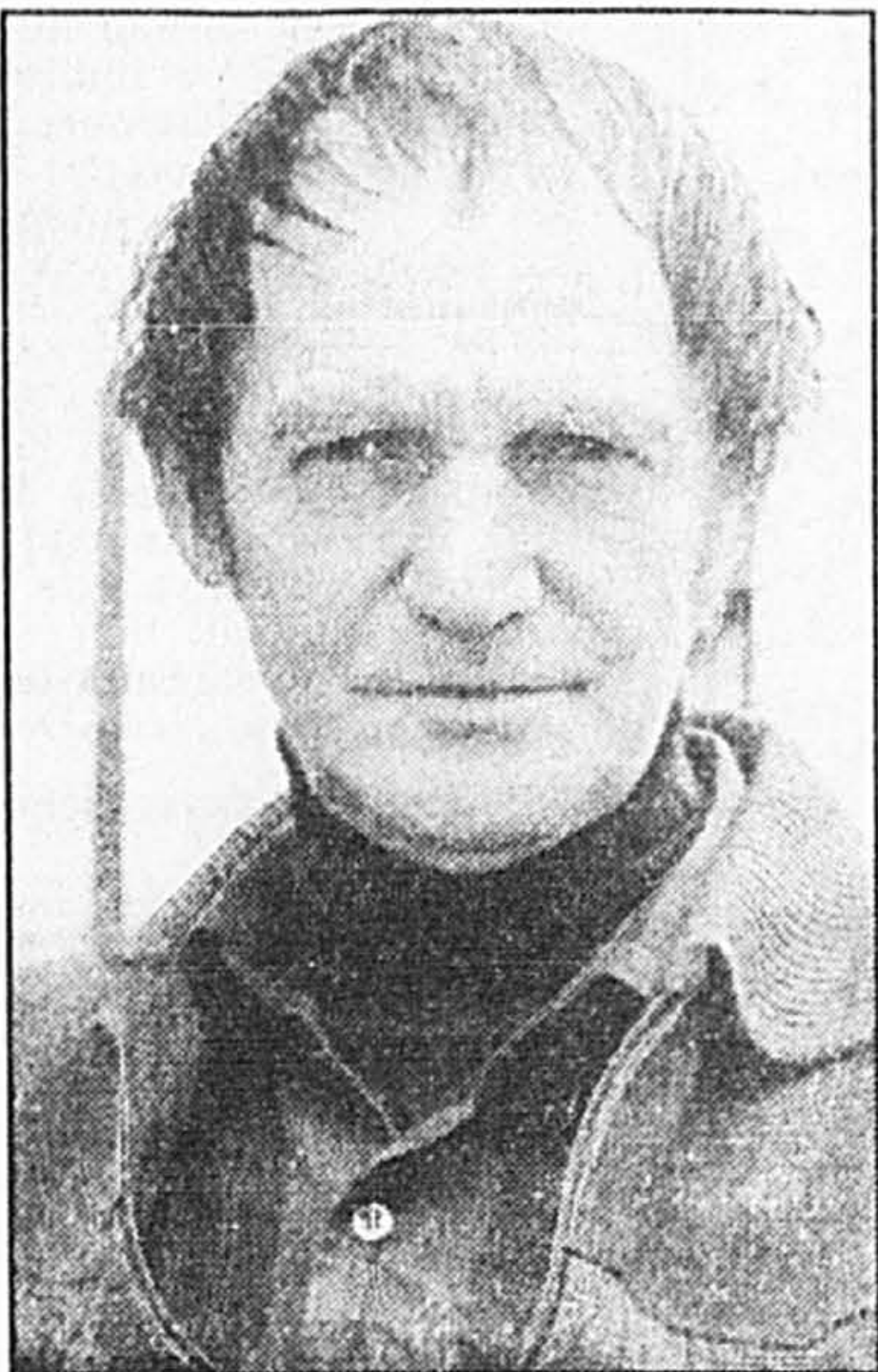
Dès qu'on s'approche des penseurs, on s'éloigne des sexologues...

GEORGES DOR

Comment aurais-je pu deviner que mon petit papier paru dans *La Presse* du 15 janvier dernier allait provoquer un tel remous? Ai-je touché une corde si sensible pour que boudissent pas moins de six sexologues, et qu'ensemble ils se lancent à l'assaut des barrières de mon «ignorance crasse des composantes nécessaires à une vie sexuelle et amoureuse épanouie», ce dont, bien sûr, je demande pardon à Dieu et à vous mon père sexologue, à celle dont je suis le mari depuis trente-six ans, à mes enfants et petits-enfants. Amen. Une sexologue-éducatrice me somme même d'aller me faire foutre.

Je mets donc ici le point final à ce qui risquerait de n'être plus qu'un bavardage pseudo-intellectuel, mais non sans avoir rappelé à ces messieurs sexologues et à leurs nombreuses consœurs qu'au dictionnaire Quillet, au mot sexologue, on trouve la définition qui suit: «La science de la sexualité humaine. Ce mot, précise-t-on, a un emploi commercial. En effet, ajoute-t-on, les physiologistes qui étudient la sexualité humaine ne se disent pas sexologues.» Pour ce qui est de l'aspect anecdotique entourant la petite controverse que j'ai soulevée, sachez que l'un des signataires des hauts cris des sexologues était justement, le semaine dernière, l'un des invités à l'émission *Ab Lib*, à Télé-Métropole, où il était venu faire la promotion d'une de ses activités professionnelles: je vous laisse le soin de deviner la hauteur et la noblesse de ses propos et de ceux de l'animateur, et les rires étouffés qu'ils provoqueraient dans l'assistance.

Je sais gré à certains ou certaines sexologues au grand cœur de vouloir jeter un baume sur les âmes meurtries des enfants victimes d'aberrations sexuelles



Georges Dor

de toutes sortes, mais on entre ici dans le domaine de l'horreur pure et simple, qui n'a rien à voir avec mon propos. Il y a une trentaine d'années, le Mouvement laïque s'est battu, au nom de la liberté, pour soustraire les enfants aux cours de religion à l'école. Au nom de la même liberté, je demande qu'on soustrait mes enfants à un enseignement sexuel dont j'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de mesurer l'insipidité. Et à vous, sexologues pour enfants, je pose la question suivante: si beaucoup d'enfants ont du mal à apprendre et à comprendre une règle de gram-

re élémentaire, à partir de quel raisonnement croirez-vous qu'ils comprendront bien ce que vous prétendez leur enseigner en matière sexuelle?

Enfin, pour terminer, j'offre à la méditation des lecteurs le fait suivant: l'autre soir, à la télévision, une sexologue invitait les homosexuels à lui faire part de leur désir d'avoir un enfant, et des difficultés qu'ils rencontrent pour en adopter. Remplie de compassion pour l'un d'eux qui se plaignait qu'il faut un homme et une femme pour engendrer et enfanter, elle ne sut que dire: «Ah! que voulez-vous, c'est une contrainte de la nature.» Je renvoie le lecteur au petit Robert, au mot contrainte: violence exercée contre quelqu'un, entrave à la liberté d'action. Ainsi donc, selon la sexologue, la nature exercerait contre les homosexuels une violence qui entraverait leur liberté. En somme, ce serait la nature qui aurait mal fait les choses pour les homosexuels, et non pas ces derniers qui souffriraient d'un accident de la nature.

Un dernier mot: la merveille de la sexualité humaine, c'est qu'elle fait croire à chacun que le désir de l'espèce a raison pour lui tout seul mais l'on sait que la chair conspire contre l'esprit, au lieu de le secourir. Ce qui précède est du philosophe Jean Guittou. Et Denis de Rougemont a écrit: «Toute conception de l'amour, sexuelle ou sentimentale, correspond, qu'on le sache ou non, à une attitude spirituelle, la traduit ou la trahit, la conteste ou l'assume, mais n'existe pas sans elle.» Et aux personnes qui seraient, comme moi, mariées et heureuses depuis longtemps, je citerai Albert Camus: «Ceux qui aiment la vérité doivent rechercher l'amour dans le mariage, c'est-à-dire, l'amour sans illusion.» Comme vous le voyez, dès qu'on s'approche des penseurs, on s'éloigne des sexologues...



Lysiane Gagnon

Le français, suite...

Tout article sur la qualité du français nous attire invariablement un énorme courrier — lettres ouvertes destinées à la tribune des lecteurs, lettres personnelles envoyées aux auteurs des articles, sans compter les coups de fil.

À la suite de l'excellente série d'articles de ma consœur Michèle Ouimet sur la détérioration de l'enseignement du français, de quelques édits et chroniques sur le sujet, il y eut, comme d'habitude, déluge et avalanche de réactions — presque toujours marquées par l'inquiétude.

C'est la preuve, si besoin en était, que le Québécois moyen aime sa langue, qu'il est conscient des problèmes, et que cela lui tient à cœur.

Un collègue me tend une publicité qu'il vient de découper dans notre journal. La compagnie Mazda annonce des rabais sur ses voitures avec ce dialogue: «J'te cré pas!... Ah ben là j'te cré.»

Heureusement que je n'ai jamais acheté de Mazda. Mais au fait, pourquoi le publicitaire qui a conçu cette annonce n'est-il pas allé au bout de sa propre logique linguistique? Ce dialogue devrait normalement se lire ainsi: «J'te cré pâ!... Ah ben là, h... j'te cré, c...!...»

Une enseignante m'écrit pour se plaindre de la formation déficiente des jeunes qui se destinent à l'enseignement. Sa lettre est intelligente, bien enlevée, impeccable quant à la syntaxe et à l'orthographe, et en plus fort gentille. L'ennui, c'est que cette dame, que je n'ai jamais rencontrée de ma vie, me tutoie du début à la fin.

Cette correspondante ne sort pas du cégep, puisqu'elle a deux enfants à l'université. Elle a donc dû apprendre à dire «vous» dans sa jeunesse. Ce doit être qu'elle a absorbé l'atmosphère du système scolaire, où tout le monde tutoie tout le monde, le bon Dieu comme le directeur d'école.

Je sais qu'il y en a qui vont sauter au plafond et crier au snobisme. Mais le problème n'a rien à voir avec le snobisme.

En français, le vouvoiement n'a pas qu'une fonction liée à la hiérarchie. En français normal, on ne tutoie pas un premier ministre, mais on ne tutoie pas non plus, à moins qu'on ne les connaisse personnellement, ses égaux ni même ses domestiques. On ne tutoie, en fait, que les enfants. Tutoyer un premier ministre est un signe d'impolitesse (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'une protestation politique, ce qui est autre chose). Tutoyer un subalterne — ou, comme cela se fait trop souvent dans les centres d'accueil, une vieille personne — est un signe de mépris. Ce n'est qu'au Québec que ces règles sont ignorées et que le tutoiement est presque devenu la norme des rapports sociaux.

Le Québec est en effet le seul pays francophone au monde où la pratique du vouvoiement est en train de disparaître. Partout ailleurs, non seulement en France ou en Belgique, mais à la Martinique, au Sénégal, partout en somme où l'on parle français, on utilise le «vous» dans la plupart des rapports humains; seuls les alphabètes ou les demeures tutoient tout le monde.

S'il y en a qui veulent se marginaliser, s'exclure de la francophonie internationale, et faire rire d'eux quand ils voyagent, libre à eux. Mais

c'est un fort mauvais service à rendre aux petits Québécois que de ne pas les initier à la pratique du vouvoiement.

Un retraité qui a enseigné le français durant un quart de siècle, M. André Provost, nous envoie une lettre critiquant par le menu détail — mais de manière un peu trop spécialisée pour le grand public qui forme le lectorat des quotidiens — la façon dont ont été conçus les programmes-cadres de français au ministère. Selon lui, ce n'est pas d'«indolence» des pouvoirs publics qu'il faudrait parler, mais de «sabotage du progrès pédagogique» et de «gaspillage des fonds publics».

La présidente de la CEO, Mme Lorraine Pagé, nous écrit (sa lettre a été publiée dans la tribune des lecteurs) pour dire en substance qu'à toutes les époques l'enseignement du français a été critiqué, et que s'il y a des problèmes, ils sont dus «à la culture ambiante», à la «civilisation», etc. En somme, la responsabilité du système scolaire est nulle... et la loyauté corporatiste de Mme Pagé, absolue.

Un détail à relever, quand même. Mme Pagé dit qu'on ne peut évaluer la qualité du français écrit et parlé car «les moyens de comparaison sont inexistantes et les populations, incomparables».

C'est complètement faux; pour ce qui est de l'écrit, les comparaisons avec le passé sont faciles à faire puisque les documents sont là. Et l'on peut aussi se comparer à ses contemporains. Par exemple, l'enquête de CROP pour *L'Actualité*, que je citais dans mes chroniques, révèle que même à scolarité égale, les Québécois francophones lisent moins que les autres Canadiens, et que même à revenus égaux, ils achètent moins de livres que les autres.

Depuis quand le Québec est-il si «distinct» qu'il ne peut être comparé à aucune autre société? On ne vit tout de même pas sur la planète Mars!

Un membre de la CEO, prof de français au secondaire depuis vingt ans, offre un tout autre son de cloche que sa présidente.

«J'ai comparé les systèmes d'enseignement en Pologne, en France et aux États-Unis, et je peux affirmer que nulle part on procède comme ici. Les jeunes Américains connaissent et lisent Mark Twain et Shakespeare. Les jeunes Français lisent Molière et Balzac. Les jeunes Polonais lisent même des auteurs français. Et que dire des japonais...»

Conscient du fait qu'on aime une langue en même temps que sa culture et que tous les problèmes ne tiennent pas qu'à la grammaire, cet enseignant a réintroduit dans ses cours de secondaire V «la lecture dirigée»: on étudie la littérature, la langue, la grammaire, le vocabulaire, les valeurs, à travers un grand texte.

«Mais, poursuit notre correspondant, je ne peux faire lire certains textes en secondaire V parce que les élèves n'ont pas assez lu dans les années antérieures...»

Correction

Dans une récente chronique, je parlais de cette campagne de charité lancée en faveur de Raymond Malenfant par Pierre Peladeau et André Arthur «sur les ondes de Télémedia». Erreur. C'est CHRC qui a mis sa tribune à la disposition de cette bonne, grande et noble cause; or, CHRC ne fait plus partie du réseau Télémedia.

Polyvalence et esprit communautaire à l'exposition «Art Mohawk 92»

YVES ROBILLARD

L'auteur, ancien critique d'art à *La Presse*, est professeur au Département d'histoire de l'art de l'UQAM. Il est aussi coorganisateur de l'exposition «Art Mohawk 92».

Qu'il y a une idéologie artistique qui sous-tend l'exposition «Art Mohawk 92»? Il y en a même deux: la première, celle de la nécessité d'un salon de confrontation des tendances et des générations pour les Québécois; la deuxième, celle de prendre exemple de la façon dont les communautés amérindiennes vivent l'art pour nous sortir du bourbier de l'intellectualisme de nos prétendues avant-gardes. (...)

Je réclame depuis le dernier «concours artistique du Québec» en 1973, un salon de confrontation des tendances et des générations. On ignore dans les musées et les chroniques plus de 90 pour cent de la production des artistes québécois: on y parle toujours des mêmes, l'oligarchie des 7 élus québécois de l'establishment artistique et des jeunes qui suivent les tendances à la mode. Raymonde Moulin, l'éminente sociologue française de l'art, appelle cela «la peur pour l'establishment de laisser l'innovation artistique se développer en dehors d'elle». Je traduis en québécois «la peur de manquer le bateau». J'ai toujours été pour les nouvelles tendances artistiques quand cela correspond pour un artiste à un besoin impérieux d'exprimer son mode intérieur. Mais ces artistes sont rares et la très grande majorité sont des suiveurs! Il n'y a pas d'évolution (ce concept darwinisme de la société industrielle) en art, mais involution, c'est-à-dire transformation intérieure vers la plus grande unification du Soi.

Contre l'évolution en art

Constant Nieuwenhuys fondant Cobra en 1948 réclameait pour les artistes l'expérimentation perpétuelle et l'abolition de toute idée de style. Et lui-même changea de style aussi souvent que cela fut nécessaire. Il devint le cofondateur de l'International Situationniste, le père spirituel des «Provos», etc... En 1962, la Hollande consacrait son pavillon de la Biennale de Venise à son projet de la «Nouvelle Babylone». Et pourtant ce n'est pas lui qui est le plus connu du mouvement Cobra, mais Corneille et Appel parce qu'ils ont prostitué l'idéal Cobra pour le style Cobra.

La nécessité pour un artiste d'avoir un style identifiable tout comme celle d'évoluer est une erreur. Elle provient de la définition moderne de l'art qui depuis deux siècles se doit d'être une aventure formelle. C'est la faute à Baumgarten qui en inventant l'esthétique la définit comme «une forme de connaissance autre que la connaissance rationnelle», l'enfermant ainsi dans sa relation avec l'univers de la logique. L'art sera contre la logique comme un fils contre son père dans une relation de délinquance. Et voilà pourquoi, on assiste aux retours épisodiques de divers mouvements «anti-art». Multitude sont les prisonniers de cette logique formaliste et de sa conséquence, la nécessité de l'innovation formelle. Mea culpa pour certains de mes collègues d'uni-



Il a été décidé d'organiser une exposition d'art amérindien parce qu'il y a du contenu dans leurs oeuvres et que cela nous change des acrobaties de la trans-trans-trans avant-garde. Ici, *Corn husk doll*, de Daren Bonaparte.

versité! Un salon de confrontation des tendances et des générations montre l'expression multi-forme d'un peuple sans se soucier des extravagances de la mode ou de la nécessité d'un style.

Amérindien et créativité

Et pourquoi les Amérindiens auraient-ils quelque chose à nous apprendre? Parce que l'art pour eux ne s'écrit pas avec un grand A. C'est d'abord un art de vivre, une façon d'exprimer la créativité. Salli Benedict écrit: «Quelle chose en dedans nous pousse à utiliser ce qui est autour de nous pour exprimer cette créativité et communiquer aux autres quelque chose au-delà du monde confiné de nos intelligences et de notre temps de vie. C'est un besoin impérieux d'exprimer notre façon d'être et nos sentiments par des moyens qui dépassent le sens des mots ordinaires. Cette créativité prend la forme d'un enfant, d'un chant, un poème, un dessin, une idée, philosophie, structure gouvernementale, etc...»

Nous avons décidé d'organiser une exposition d'art amérindien parce qu'il y a du contenu dans leurs oeuvres et que cela nous change des acrobaties de la trans-trans-trans avant-garde. On y parle du Grand Esprit, de l'Inspiration qui transcende l'égo de l'artiste, de la Terre-Mère, du Peuple, de ses souffran-

ces et espoirs, et de la fierté d'être autochtone!

André Breton écrivait: «Seule l'inspiration n'inspire!» L'artiste occidental n'est souvent qu'un ego super-enflé, une signature facétieuse. Et c'est le danger qui menace tout le monde, le piège du vedettariat. Et *La Presse* est tombée dedans en axant son article sur deux vedettes politiques de la crise d'Oka — de très bons artistes certes! —, mais dans le contexte d'une exposition où la grande majorité des oeuvres ne parlent pas de cette crise. Le problème est qu'elle n'a pas su trouver le fil conducteur.

Et celui-ci se résume en ces termes: polyvalence et esprit communautaire. Les artistes amérindiens sont souvent très polyvalents. Ils passent facilement d'un domaine à l'autre et ne se gênent pas pour changer de style selon les messages. Les professionnels d'autre part n'hésitent pas à exposer avec des débutants pour les aider à s'améliorer. Et cela donne à chaque été le Salon de confrontation des tendances et des générations autochtone, le «First Nation Art Show», qui se tient au Musée du Woodland Cultural Center à Brandford, en Ontario.

Tolérance à l'égard des formes d'expression, esprit communautaire, et ne pas avoir peur de parler de transcendance: voilà ce que m'enseignent les Amérindiens.

La boîte aux lettres

Les taxes sur le tabac

Monsieur Claude Picher

■ Je tiens spécialement à vous féliciter pour votre excellent article très justement intitulé «L'escalade de la stupidité».

Il y a, comme vous le mentionniez, des bornes que nos gouvernements, effectivement par manque de vision, se risquent de dépasser.

Au-delà de l'élément économique que vous soulevez si bien, il me semble tout aussi outrageux que ces gouvernements, dans leurs décisions, ignorent, en autant que cela leur serve, nos droits et libertés fondamentaux.

Dans un pays dont on ne rate nulle occasion de le définir comme étant celui au monde qui a la meilleure Charte des droits et libertés, encaissée dans sa constitution, comment peut-on honnêtement décider pour les citoyens d'une habitude ou d'un choix aussi légitime que de celui de consommer un produit légal d'une industrie aussi disciplinée?

Bien sûr, ces gouvernements semblent réussir dans la justification de certains de leurs gestes à l'égard du tabac par la prétendue protection de la santé de la population, comme si cette dernière devait être punie pour ne point mieux s'en soucier. Peut-on être plus hypocrite? On pousse même l'audace jusqu'à confier l'initiative au ministre de la Santé, Benoît Bouchard, qui laisse aisément transparaître sa faiblesse à appliquer les notions de la démocratie.

Enfin, si la façon de consommer les produits du tabac requiert une certaine éducation, cela ne relève-t-il pas da-

vantage de règles de civisme ou de bienséance; comment peut-on oser en faire une règle de droit assortie d'une sanction étatique, en plus que de la taxer abusivement? Nos élus ne démontrent-ils pas là encore leur tendance naturelle au totalitarisme?

On pourrait croire que ma frustration est principalement due au fait que ces actions mettent en péril notre entreprise; on négligerait alors de considérer l'intervention sévère en 148 pages du juge Jean-Jude Chabot à l'endroit d'un gouvernement qui continue de faire la sourde oreille aux cris d'alarme d'une société écoeurée. Vous faisiez état de ce jugement à la une de votre journal du 27 juillet, sous le titre: «Ingénierie sociale antidémocratique». Peut-on avoir plus clair message? Plutôt que d'en saisir le sens et de corriger le tir, notre gouvernement a choisi d'utiliser notre argent pour en appeler de cette décision judiciaire. Il ne fait encore que confirmer que sa façon d'interpréter notre Charte des droits et libertés n'est pas digne de notre démocratie.

Mais nos gouvernements savent très bien que la contestation de leurs actions afin de les faire déclarer incompatibles avec la Charte n'est financièrement pas à la portée de tous.

Aussi, devant notre impossibilité d'agir individuellement, permettez-moi de conclure en espérant qu'un jour un organisme, aussi crédible et influent que votre journal, dénoncera de façon efficace et soutenue cette tendance qu'ont nos gouvernements à dénier nos droits constitutionnels.

Jean-Gilles BOISVERT

Bernard Landry croit à la modération du Canada anglais devant un Québec souverain

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Selon le point de vue où l'on se place, les négociations économiques entre un éventuel Québec souverain et le reste du Canada se feront en douceur ou mèneront à des résultats désastreux.

Les deux visions ont tour à tour été exprimées hier devant la commission parlementaire chargée d'étudier l'accession du Québec à la souveraineté.

Pour l'économiste Bernard Landry, vice-président du Parti québécois et souverainiste déclaré, le Canada n'accepterait pas sous le coup de la colère de voir son niveau de vie diminuer de moitié en refusant de négocier une union économique avec le Québec souverain.

Mais à l'opposé, Gordon Ritchie, ex-négociateur canadien de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, qui se définit comme «fédéraliste convaincu», croit qu'un Québec souverain devrait négocier une entente de libre-échange moins avantageuse que l'actuelle entente, avec des coûts difficiles à supporter, et ce même si le climat entre les deux États demeure serein.

Le mémoire présenté quelques instants plus tard par l'économiste Pierre-Paul Proulx, de l'Université de Montréal, n'a pas aidé à trancher le débat.

«Il est impossible de déterminer avec précision l'effet de la souveraineté sur le développement économique du Québec et sur ses flux de commerce», écrit dans son mémoire le professeur Proulx.

Bernard Landry a raconté avoir abordé personnellement la question avec l'ex-premier ministre ontarien David Peter-

son qui lui a dit qu'au lendemain de la souveraineté du Québec, il se comporterait lui-même de façon modérée mais que ce ne sera pas le cas des autres décideurs canadiens anglais.

«Mais si on les prend un à un, les décideurs du Canada anglais se présentent tous comme modérés», a dit M. Landry.

Aussi, M. Landry croit que personne au Canada anglais n'est prêt à couper son niveau de vie par deux parce que la souveraineté du Québec l'a mis en colère.

M. Landry a invoqué l'histoire à l'appui de sa thèse: dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, les ex-enemis, la France et l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie, ont mis sur pied une communauté économique pour le charbon et l'acier, laquelle a mené à l'actuelle Communauté économique.

Par contre, Gordon Ritchie estime que les sujets d'accrochage seraient nombreux pour un Québec souverain qui devrait renégocier un accord de libre-échange avec le reste du Canada et les États-Unis.

Le Québec devrait par exemple renoncer à ses politiques d'achat chez nous, par lesquelles Hydro-Québec encourage vigoureusement les industries locales au détriment des concurrents extérieurs.

Les ventes d'électricité à prix réduit pour attirer aux géants manufacturiers seraient également menacées, averti M. Ritchie.

Pire, les Caisses populaires Desjardins feraient partie des cibles principales d'un accord de libre-échange puisqu'elles jouissent de privilèges particuliers que les Américains voudraient voir disparaître, a-t-il fait valoir.

Les nationalistes profiteront de la conférence de Montréal pour reprendre l'offensive

MARIO FONTAINE

■ Les nationalistes québécois profiteront de la troisième conférence sur le renouvellement du Canada, qui se tiendra dans la métropole ce week-end, pour reprendre l'offensive en matière constitutionnelle.

Sous le parapluie du Mouvement Québec, les forces souverainistes entendent en effet non seulement dénoncer le processus initié et savamment orchestré par le gouvernement fédéral pour reformer le fédéralisme, mais aussi dévoiler leur plan d'action d'ici au 26 octobre prochain, date probable du référendum sur la souveraineté.

«Nous sommes toujours aussi vigoureux, comme va le démontrer la démarche qu'on entend suivre d'ici le référendum», d'expliquer hier le président de la FTQ, Fernand Daoust, qui entend bien participer à la conférence de

presse du Mouvement Québec, dimanche après-midi.

Le président de ce groupe de pression, Serge Demers, renchérit: «Il ne faut pas que l'opinion publique ait l'impression que tout ce qui se passe maintenant, tout ce qui bouge, vient du côté des fédéralistes, qu'il y a un vacuum chez les souverainistes».

Le conseil d'administration du Mouvement se réunit ce soir pour décider si les dirigeants des organismes constitutifs, les Jacques Parizeau (PQ), Lucien Bouchard (BQ), Gérard Larose (CSN), Lorraine Page (CEO), Fernand Daoust (FTQ), Jean Dorion (SSIB-M) et Sylvain Simard (Mouvement national des Québécois) participeront personnellement à la rencontre, officiellement convoquée pour faire le point sur les assises montrealaises de la Commission Beaudoin-Dobbie.

La commission itinérante s'ajournera en effet à Montréal demain, samedi et dimanche pour débat-

tre du volet économique des propositions déposées par le gouvernement Mulroney en septembre dernier. On y discutera notamment du fonctionnement de l'union économique, de la suppression des barrières entre provinces et de la réforme de la Banque du Canada.

Pas de manifestations en vue de la part des opposants à la formule, d'écarts ni surtout de participation directe ou indirecte aux travaux de la conférence. Les nationalistes québécois ont annoncé dès le départ leur intention de boycotter ce nouvel exercice de consultation fédérale, le troisième en un an. «Les Québécois ont déjà eu l'occasion de s'exprimer devant la Commission Bélanger-Campeau (sur l'avenir du Québec), ils sont maintenant prêts à se prononcer par voie de référendum», expliquait hier le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, Jean Dorion.

Pour sa part, Serge Demers esti-

me que les conférences sur le renouvellement du Canada occupent beaucoup de place dans les médias mais n'ont pas d'incidence réelle. Car, soutient-il, pendant que les Beaudoin-Dobbie font de la thérapie, les fonctionnaires du bureau du premier ministre Mulroney préparent les vraies propositions devant être déposées en avril.

Dans l'intervalle, les mouvements nationalistes accélèrent la cadence. La SSJB-M entamera ainsi, le 17 février, une série de rencontres intitulées *Les lundis de l'indépendance*, suivies, le sept mars, d'un grand colloque sur les atouts économiques d'un Québec souverain. Le Mouvement national des Québécois, de son côté, organise une série de colloques sur l'indépendance à travers le Québec.

«Il ne s'agit pas de mobiliser pour mobiliser, mais de donner du contenu, d'approfondir les différents aspects de l'indépendance», d'expliquer Jean Dorion.

L'économie inquiète beaucoup les Canadiens

■ Moins de quatre Canadiens sur dix (37 p. cent) qualifient actuellement de bonne ou excellente la situation économique qui a cours dans leur milieu. Par contre, 61 p. cent la décrivent comme pas trop bonne ou même franchement mauvaise, tandis que deux pour cent ne formulent aucune opinion.

Ces chiffres contrastent fortement avec les conclusions d'un sondage analogue effectué par l'Institut Gallup au début de 1989. À cette époque, plus des trois quarts de la population adulte du Canada (76 p. cent) avaient qualifié les conditions économiques locales de bonnes ou même très bonnes.

En fait, la proportion de 37 p. cent est la plus basse qui ait été enregistrée depuis que Gallup a entrepris de s'enquérir de l'opinion des Canadiens sur la con-

joncture économique, en 1975. En 1982, durant la dernière récession, 40 p. cent des répondants avaient décrit leur situation économique comme bonne ou très bonne, et 55 p. cent comme pas trop bonne ou même mauvaise (c'était la première fois qu'une majorité de citoyens donnaient une évaluation négative de la situation économique dans leur milieu).

Gallup a posé par ailleurs aux Canadiens la question suivante: «En considérant l'état de l'économie et votre situation financière personnelle, pensez-vous que ce soit le bon moment d'effectuer des achats importants, ou qu'il vaille mieux économiser?» Seuls 23 p. cent des répondants se disent d'avis que le moment est opportun de faire de tels achats, tandis que 71 p. cent affirment qu'il est préférable d'économiser.

Depuis que Gallup a posé cette question au public, il y a trois ans, au moins sept Canadiens sur dix ont toujours répondu qu'il valait mieux économiser son argent.

Les récentes données publiées par Statistique Canada confirment le piètre état de l'économie qu'illustre le présent sondage: les ventes des grands magasins ont baissé de 5,1 pour cent en novembre 1990, tandis que le nombre des faillites augmentait de 14 p. cent. Et en décembre, le taux de chômage s'établissait à 10,3 pour cent, ce qui signifiait que plus de 1,4 million de Canadiens étaient sans travail.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1013 interviews effectuées entre le 8 et le 11 janvier 1992 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de

cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions en raison de l'échantillonnage plus faible: par exemple, au Québec, on a effectué 259 interviews, donnant une marge d'erreur de plus ou moins sept pour cent dans 19 cas sur 20.

Conservateurs et libéraux préparent la rentrée

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les travaux parlementaires ne reprennent que lundi prochain à Ottawa mais les parlementaires ont déjà commencé à envahir la capitale, impatients de fourbir leurs armes pour une session qui s'annonce chargée.

Le caucus conservateur a lancé le bal en tenant une réunion de deux jours qui s'est terminée hier et qui fut dominée par la question constitutionnelle.

Mais on n'a pas voulu étaler ses priorités. Interrogé sur le sujet, le premier ministre Brian Mulroney a évité le sujet.

Sur la constitution, il refuse de spéculer sur les conclusions du comité Beaudoin-Dobbie. Sur l'économie, il ne promet rien et se contente d'inviter les journalistes à attendre le prochain budget prévu pour la fin février ou le début du mois d'avril.

Mais le leader parlementaire du gouvernement, Harvie Andre, a déjà reconnu que le gouvernement ne pouvait échapper à la question constitutionnelle.

Il a indiqué mardi que ce dossier attirait l'attention des membres du cabinet et du caucus et que par conséquent, on pourrait prédire qu'il dominerait aussi les travaux de la Chambre.

Par ailleurs, avec la préparation de son budget en tête, le ministre fédéral des Finances, Don Mazankowski, doit rencontrer ses homologues provinciaux aujourd'hui à Québec tandis qu'une conférence des premiers ministres sur l'économie est prévue pour le 10 février prochain.

Les libéraux

Les libéraux, eux, ont repris le collier hier en entamant un caucus national de trois jours consacré surtout à l'économie.

«Les gens en ont marre de la constitution. C'est la même chose au Québec. Ils ne comprennent pas que nous ne puissions pas régler ce problème rapidement pour enfin s'occuper des vrais problèmes économiques», a lancé le chef libéral, Jean Chrétien, avant d'assister au caucus de son parti.

Selon M. Chrétien, ses députés n'ont entendu que ce message au cours des sept semaines passées dans leur comité. Résultat, ils ont passé la journée d'hier à débattre d'économie mais leur chef a refusé d'indiquer les politiques qu'ils mettront de l'avant lorsque la session parlementaire reprendra, lundi.

M. Chrétien n'a pu éviter complètement le dossier constitutionnel. Il a dit souhaité un consensus de tous les membres du comité Beaudoin-Dobbie. À son avis, cela est possible, ce qui pourrait être suivi par une résolution unanime de la Chambre des communes.

Mais en bout de ligne, il tient toujours à ce que toute modification constitutionnelle soit entérinée par la population par le biais d'un référendum national ou de dix référendums provinciaux.

Les néo-démocrates seront les derniers arrivés à Ottawa. Leur caucus national doit se réunir seulement dimanche. Cependant, un premier groupe de députés doit se rencontrer aujourd'hui pour discuter de constitution.

Les livrets de bons "Gratuit... Faites votre choix!" arriveront par la poste vers le 1er février 1992. Surveillez le votre! Ultramar vous donne le livret gratuitement. Tout ce que vous avez à faire, c'est de choisir.

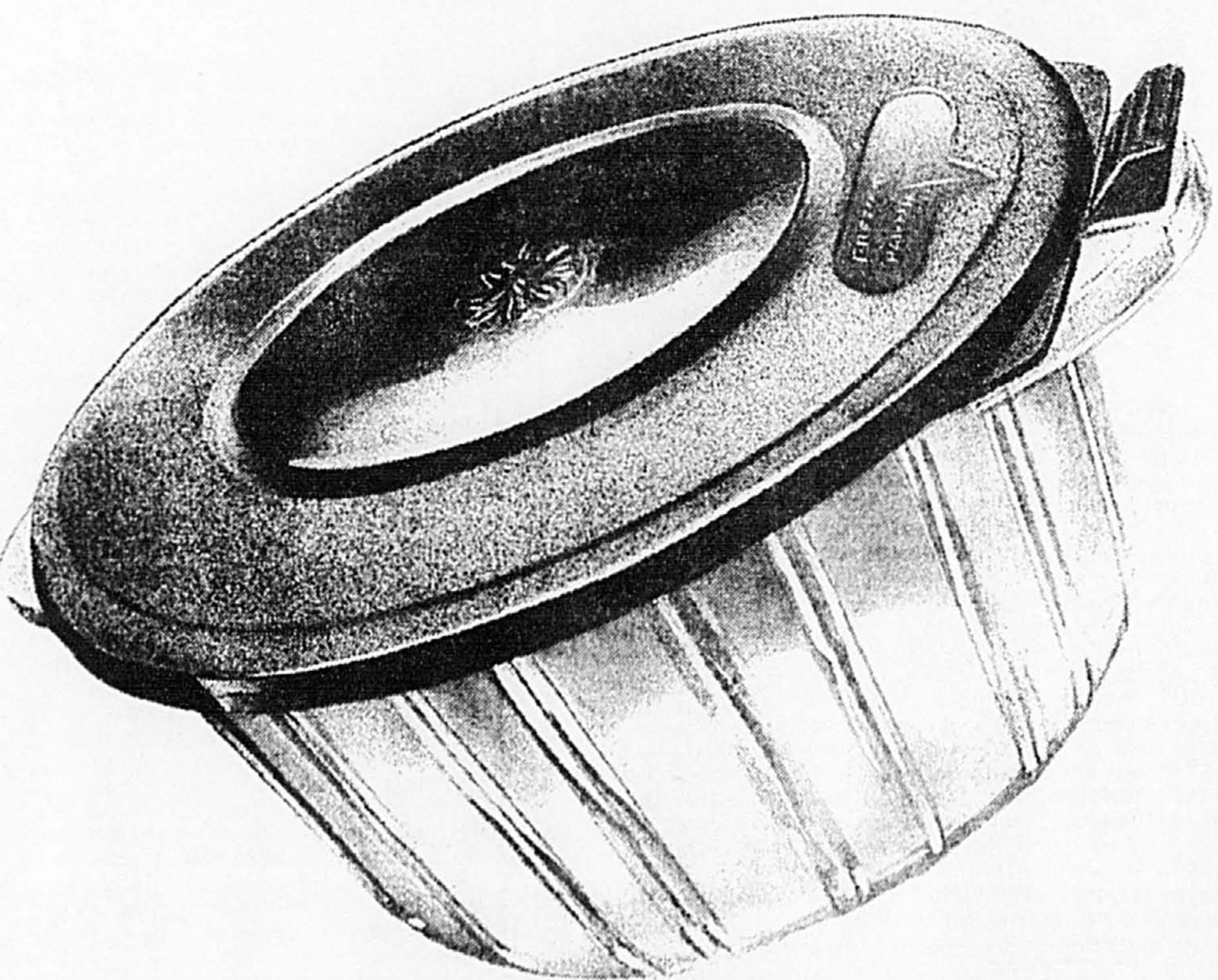
GRATUIT*

FAITES VOTRE CHOIX!

Duratech - Les clés répondent aux normes du CCN et sont disponibles en six grandeurs: 8mm, 9mm, 10mm, 11mm, 14mm et 17mm.

Ultramar offre une garantie d'un an sur tous les produits. Pas de remboursement en argent.

Dès le 1er février 1992, vous pourrez repartir avec un produit de qualité, soit une clé Duratech[®] ou un contenant pour aliments Anchor Hocking[®] de votre choix. Grátis à l'achat d'au moins 30 litres de carburant et un bon d'Ultramar. Il y a dix produits en tout, douze bons dans un livret et vous avez jusqu'au 30 avril 1992 pour faire votre choix. Faites vite! Les stocks sont limités.



Les contenants pour aliments sont disponibles en quatre formats différents: 0,35 litre (1,5 tasses), 0,47l (2T), 0,71l (3T) et 0,95l (4T). Ils vont au four à micro-ondes et sont résistants.



On n'a pas fini de vous en donner.

TNM: le président donne sa version des faits

« Si on commence à commenter les conflits de personnalités, on n'en finira jamais »

JEAN BEAUNOYER

Le président du conseil d'administration de Théâtre du Nouveau Monde, M. Pierre Mantha, a rompu, pour le bénéfice des lecteurs de *La Presse*, la consigne du silence et accepté de nous donner sa version des faits quant à la crise qui secoue actuellement les fondements même du TNM.

Calme, particulièrement courtois, M. Mantha nous a reçu dans les bureaux de la compagnie Mazurin dont il est le PDG. Il a parlé longuement des blessures du directeur sortant, Olivier Reichenbach, qu'il a d'ailleurs rencontré cette semaine dans l'espoir de dissiper certains malentendus à la suite de la « sortie » que ce dernier a faite dans un quotidien dernièrement.

« C'est Olivier, a-t-il raconté, qui avait pris l'initiative de son départ et qui me l'avait annoncé bien avant cette année. Mais l'annonce de son départ, dans votre journal, qui rendait publique cette séparation, a provoqué beaucoup de tension. Il n'y a pas eu beaucoup de directeurs artistiques au TNM et à chaque fois, on vit une espèce de crise.

« Il faut expliquer avant tout, que les membres du conseil sont tous des bénévoles et que, s'il n'est pas nécessaire d'être fou pour en faire partie, ça aide. Je n'ai pas la compétence pour orchestrer tout ça. J'ai ramassé des fonds pour le Festival de théâtre des Amériques, pour le Trident à Québec et j'en ai sollicité pour le TNM. Ce n'est pas facile et c'est pourquoi je précise que dans un théâtre, le leadership appartient au directeur artistique. La direction est bicéphale pour enlever au directeur artistique le fardeau administratif, la routine, la gestion. Et ce ne sont pas tous les hommes de théâtre qui ont la compétence pour administrer un théâtre de l'envergure du TNM. Je sais très bien que la direction bicéphale, c'est piège et qu'il

faut du support et une entente entre les deux piliers de direction. Dans le cas actuel, la chimie ne s'est pas faite entre Olivier et le directeur administratif, Michel Noël. Et si on commence à commenter les conflits de personnalités, on n'en finira jamais. »

La mission du TNM

Tout a fait d'accord, mais, à l'origine de cette crise, il y a la mission du TNM qui inquiète autant les artistes que les fidèles abonnés. « Il n'a jamais été question de modifier la mission du TNM, se défend M. Mantha, mais de maximiser les moyens pour assurer la survie matérielle de ce théâtre. Il faut trouver des moyens pour que le prochain directeur artistique se sache en confiance, que son travail repose sur de bonnes assises financières, des assises qui lui permettent de prendre des risques. Olivier Reichenbach me disait souvent qu'il était condamné aux succès et il avait raison. Il faut corriger cette situation afin de permettre au directeur artistique de prendre des ris-



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Pierre Mantha

ques. Le déficit atteindra un million à la fin de la saison. Ce n'est pas catastrophique, mais ce n'est pas normal. D'autant plus que nous sommes sous-utilisés. Nous présentons cinq spectacles d'une durée moyenne de 28 jours. Ce qui donne 140 jours par année et 160 jours si on inclut les jours de montage. Il n'est pas question de transformer notre théâtre en garage, comme j'ai lu récemment. Nous voulons être l'initiateur de ces lieux. Nous voulons occuper nos employés plus souvent durant l'année et il n'a jamais été question d'écourter ou de modifier la programmation mais de changer le calendrier, ce qui n'est pas pareil. Le TNM occupera la place et toute la place dans l'édifice de la rue Sainte-Catherine. »

À ce propos, M. Mantha a laissé entendre qu'on négociait actuellement avec Hydro-Québec, dans le but de racheter l'édifice où loge actuellement le TNM. Il n'a pas voulu fournir d'autres détails pour l'instant.

« Parce que notre principale préoccupation, actuellement, est de trouver un nouveau directeur. C'est important parce que c'est un engagement à long terme. Je sais que le contexte est difficile, que ce directeur aura à relever un défi en très peu de temps, mais il ne faut pas oublier que c'est un poste prestigieux. Nous voulons lui assurer une stabilité financière, une plus grande marge de manœuvre pour continuer à faire du TNM, une grande institution. En fait, nous cherchons un directeur artistique pour poursuivre l'œuvre d'Olivier et nous voulons lui donner les moyens de sa politique. La lettre des 84 artistes qui s'inquiètent de l'orientation du TNM, donne un message clair au gouvernement. »

En attendant, le comité de sélection, formé, entre autres, de Jean-Louis Roux et Guillermo de Andrea, étudie non seulement les candidatures au poste de directeur artistique, mais évalue son rôle ainsi que l'orientation du TNM.



Frulla-Hébert: « Pas question de tutelle »

du bureau de La Presse
QUÉBEC

La ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, nie catégoriquement que son ministère ait l'intention de soumettre le Théâtre du Nouveau Monde à la tutelle. Elle qualifie de « sérieuse » la situation du théâtre, avec un déficit de plus d'un demi-million, mais soutient que le gouvernement attend des propositions concrètes du conseil d'administration.

Mme Frulla-Hébert, à son arrivée hier au conseil des ministres, a déploré la « couverture » alarmiste que « certains médias » font de la situation au TNM. « Il n'est pas vrai que la sous-ministre a rencontré la direction du théâtre à 14 reprises. C'est un non-sens », a-t-elle déclaré.

Rapprocher les parties

La ministre, invitant toutes les parties dans ce dossier à se rapprocher, attend beaucoup du rapport que lui fournira le conseil d'administration qui, incidemment, doit se réunir lundi prochain.

Lorsqu'elle parle de rapprocher les parties, Mme Frulla-Hébert fait allusion, de toute évidence, au malaise qui semble persister entre le conseil d'administration du TNM et son directeur artistique, M. Olivier Reichenbach. Ce dernier, comme l'a révélé *La Presse*, s'apprête à quitter son poste.

Ce serait l'occasion, croit-on, de modifier la vocation du théâtre, qui accueillerait davantage d'artistes de variétés.

Radio

CKOI écrit l'histoire...



DANIEL LEMAY

Des premières, en voulez-vous? En v'là!

Jamais une station FM n'avait occupé, à l'automne, la tête du palmarès: les sondages BBM pour l'automne 1991 montrent que CKOI dépasse CKAC par 300 000 auditeurs.

Jamais une station FM n'avait atteint le million d'auditeurs à l'automne: CKOI en a 1 028 000.

Jamais une station FM n'avait été no. 1 à Montréal, au Québec et au Canada: avec tous ces titres dans son baluchon, CKOI a raison de pavoiser.

S'il faut se méfier des auto-analyses des gens de radio, rapides à dégaîner les grands adjectifs, on est forcé d'admettre que la performance de CKOI FM est tout ce qu'il y a d'historique.

« C'est la réalisation d'un grand rêve », nous disait le directeur des émissions de CKOI, André St-Amant. « CKOI a atteint le million en trois occasions mais toujours l'été où, traditionnellement, l'écoute FM est à son maximum. Mais un million d'auditeurs à l'automne, c'est renversant... » Au palmarès pancanadien, CKOI est suivi par la station CFRB AM de Toronto (994 000 auditeurs).

CKOI compte 322 000 auditeurs de plus qu'à pareille date en 1990, soit une augmentation de 46 p. cent, du jamais vu à ce niveau. Même chose pour le volume d'écoute (nombre d'heures total), où « la puissance musicale de Montréal » est passée de cinq à neuf millions d'heures (+ 72 p. cent).

Avec une moyenne d'écoute hebdomadaire de 8,8 heures, les auditeurs de CKOI sont toutefois loin de la fidélité de ceux de CITE Rock Détente (13,8) ou de CGFL (13,2).

C'est l'humour qui sera venu redresser une antenne toute croche encore il y a un an. Avec ses *Midis fous*, CKOI a non seulement ouvert une nouvelle brèche le midi mais a attiré une foule de « curieux »... et le trio Sirois-Taschereau-Chevalier s'apprête à passer à la caisse. « CKOI, la station où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix », a lancé Ghyslain Taschereau hier midi. Dans cet effort collectif, soulignons les belles performances du tandem Normand Brathwaite et Joane Prince le matin — l'auditoire a triplé — et de Lucien Francoeur qui a doublé le sien en fin d'après-midi.

À Montréal, CKMF FM se classe deuxième avec 731 000, sensiblement le même auditoire qu'en 90. « MF » même encore les créneaux du matin, avec son *Zoo*, et de l'après-midi où Mario Lirette et Stéphane Rousseau pistonent plus de 17 p. cent de l'écoute. Mais hier matin, à l'entrée de CKMF, les ballons rouges brillent moins que d'habitude... Consolation pour CKMF, chacune de ses cousines du Groupe FM de Radiomutuel domine son marché: CHIK à Québec, CIMO en Estrie, CIGB à Trois-Rivières, CKTF en Outaouais, et CJMM-CJMV en Abitibi. Total: 1,7 million d'auditeurs. Pas de panique.

AUDITOIRE DE LA RADIO MONTRÉLAISE

Portée totale (en milliers)

	Aut. 91	Aut. 90
1. CKOI FM	1 028	705
2. CKMF FM	731	738
3. CKAC	723	852
4. CHOM FM	552	521
5. CFGL FM	550	568
6. CJMS	485	514
7. CFQR FM	429	444
8. CBF	384	366
9. CITE FM	374	276
10. CKVL	368	345
11. CJFM FM	368	380
12. CJAD	351	353
13. CIEL FM	312	338
14. CBF FM	195	218
15. CKIS (*)	176	236
16. CBM	133	134
17. CBM FM	126	117
18. CIQC (*)	111	171
19. CKLM	44	32

(1) Anciennement CHTX
(2) Anciennement CFCE

Réjouissances sobres à CITE 107,5 où le doute semble s'évaporer au-dessus du concept de la Rock Détente, qui compte 100 000 adeptes de plus que l'an passé. Stabilité à CIEL et à CFGL où le départ de Paul Houde (pour CKAC) a provoqué une légère baisse le matin.

Glissade de CKAC

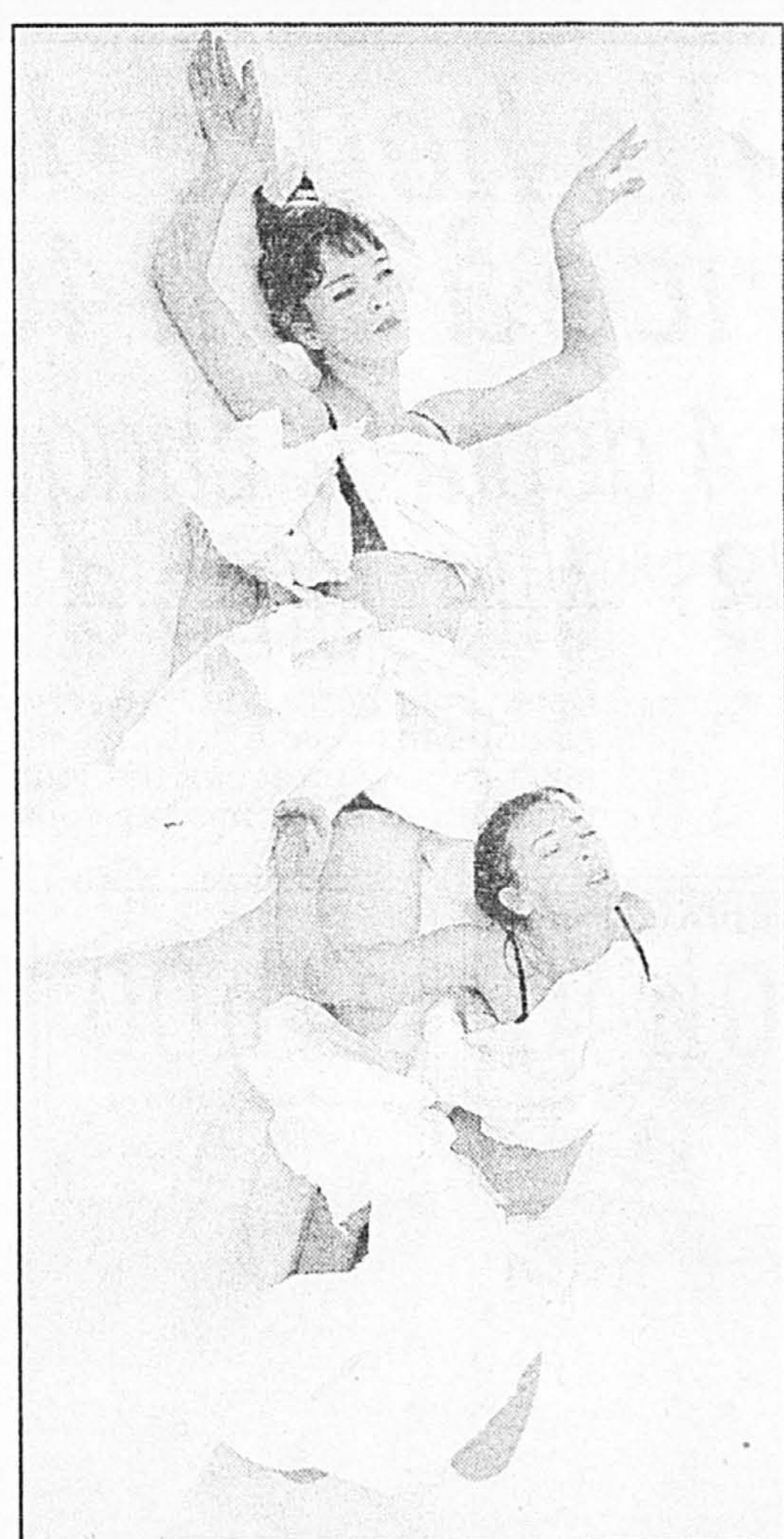
Sur la bande AM, impossible de ne pas s'arrêter à la glissade de CKAC. Reine déchue, la « SuperStation » a de quoi s'inquiéter: perte de 15 p. cent de son auditoire par rapport à 90; perte de 18 p. cent de son volume d'écoute. CKAC domine toujours l'écoute AM mais, à certaines heures, l'écart avec les poursuivants fond tranquillement.

Bonjour Montréal, une énorme machine, a perdu cinq parts de marché (de *Bonjour Champion* qu'animait Louis-Paul Allard); *Contact*, avec Chantal Jolis et Jean Cournoyer le midi, n'affiche pas les chiffres de ses prédécesseurs et Gilles Proulx de CJMS leur souffle dans le cou; et Suzanne Lévesque doit beaucoup regretter son ancien créneau — plus artistique — en voyant approcher Danielle Quimet et Serge Bélair avec leurs *Vedettes en direct*, à CKVL.

« On va évaluer la situation par rapport à la capacité de l'auditoire de consommer des nouvelles et des commentaires », expliquait hier le directeur général de CKAC, Richard Desmarais. « Aux États-Unis, des villes comme Montréal comptent en moyenne 1,6 station de news and comments. Ici, on est quatre... Quelqu'un va finir par casser. »

Qui?

Le réseau radiophonique Radiomutuel a annoncé, hier, qu'il se portait acquéreur de la station CKSM-AM, de Shawinigan, après avoir conclu, plus tôt cette semaine, une entente avec Diffusion Power. Fermée il y a près de quinze jours, CKSM devrait revenir en ondes dès le début du mois de mars, a fait savoir M. Paul-Émile Beaulne, vice-président exécutif de Radiomutuel, réseau qui va assurer la gestion de l'entreprise d'ici à ce que la CRTC autorise l'acquisition de la station.



Jocelyne Montpetit et Geneviève Lechasseur dans *Les cavaliers du vent*, un duo en huit tableaux qui fait actuellement la tournée des Maisons de la culture.

Les cavaliers du vent Tiens à tes rêves

PASCALLE BRENIEL
collaboration spéciale

Dans le milieu chorégraphique montréalais, la trajectoire de Jocelyne Montpetit est unique. La formation en ballet l'ayant laissée insatisfaite, l'interprète est partie à la recherche d'un mode d'expression qui réponde davantage à sa sensibilité. Son périple l'a menée chez le mime Étienne Decroux, à Paris, au théâtre laboratoire du corps de Jerzy Grotowski, en Pologne, puis finalement au Japon, chez Min Tanaka.

Partie pour quelques mois, elle y est restée quatre années et demie, s'y est soumise à un entraînement très rigoureux, a fréquenté les studios des maîtres du buto japonais et interprété certaines œuvres d'avant-garde. Bien qu'elle soit revenue au Québec en 1986, elle a maintenu des liens étroits avec ce milieu, invitant des artistes de la-bas à monter avec elle un spectacle, en 1989, et participant à son tour à des créations de chorégraphes japonais — dont *Le sacre du printemps*, de Min Tanaka, en 1990.

Sans renier l'apport de la culture orientale à sa démarche, Jocelyne Montpetit se défend bien « de faire du buto au Québec ». Son style, qui garde forcément des « traces » évidentes du travail accompli au Japon, s'est forgé au fil des expériences et de la fréquentation des pédagogues chez qui sa quête l'a menée.

Lumineuse et poétique

Depuis son retour, la chorégraphe nous a habitués à des chorégraphies — *Milk* (1989), *La mémoire du Nord* (1991), etc. — qui cherchent le chaos plutôt que l'harmonie, la tempête, et non l'apaisement. *Les cavaliers du vent*, un duo en huit tableaux qui fait actuellement la tournée des Maisons de la culture, est une pièce plus « lumi-

neuse » et poétique. La chorégraphe dit avoir été inspirée par une vision enfantine des limbes, sorte d'univers transitoire dont on ne semble cependant pouvoir s'échapper.

Jocelyne Montpetit et sa jeune partenaire, Geneviève Lechasseur, évoluent dans un univers onirique tour à tour fragiles et fougueses. Leurs membres bougent, traversés par des spasmes incontrôlables. Leurs pieds se posent, tremblants, comme si le sol allait se rompre sous le poids du corps. Leurs silhouettes vacillent et s'affaissent, froissant les longues lisières de papier blanc dont la scène est recouverte. Outre cette douceur nouvelle qui transpire de l'œuvre, des séquences sont exécutées simultanément par les deux interprètes — un élément rare dans les pièces précédentes de la chorégraphe — sans qu'aucune y perde son individualité.

Il est heureux que ce soit avec ce spectacle qu'un public plus large fasse connaissance avec Jocelyne Montpetit — c'est là un des objectifs du programme « Jouer dans l'île ». La longue et intéressante entrevue intégrée au programme et l'échange avec la chorégraphe qui suit la représentation aideront sûrement le spectateur qui, sans être familier avec cette forme de danse, souhaite mieux comprendre le cheminement de l'artiste. Dans cette perspective, il serait probablement judicieux de profiter de l'échange avec le public pour situer brièvement le travail des Decroux, Grotowski, Tanaka, le mime corporel et le buto, avec lesquels les spectateurs ne sont pas nécessairement familiers.

LES CAVALIERS DU VENT. Chor.: Jocelyne Montpetit. Mus.: Alfred Schnittke et musique tzigane hongroise. Avec: J. Montpetit et Geneviève Lechasseur. Spectacle présenté gratuitement dans les maisons de la culture montréalaises, jusqu'au 6 février. Certaines représentations sont précédées d'un atelier d'exploration — aucun pré-requis en danse n'est nécessaire pour y participer — et suivies d'une rencontre avec la chorégraphe. Pour de plus amples informations: 280-3580.

Musique

40 manifestations autour du violoncelle



CLAUDE GINGRAS

En préparation depuis deux ans — trois ans, précise Otto Joachim, 81 ans, qui a écrit une œuvre pour l'occasion —, la « Quinzaine du violoncelle » aura enfin lieu, du 1^{er} au 15 avril, à Montréal et dans différentes localités de la périphérie.

La tenue de l'événement a été confirmée hier, lors d'une conférence de presse, mais les détails ne seront annoncés que le 18 février. « La Quinzaine de Montréal — le violoncelle à toutes les cordes » (c'en est le titre officiel) comportera des récitals, des master-classes, des conférences, des créations, des ateliers... Au total: quelque 40 manifestations.

Bien que la conférence de presse ait été jumelée avec une avant-première du très beau film d'Alain Corneau *Tous les matins du monde*, inspiré par la vie du gambiste Marin Marais et de son maître, M. de Sainte-Colombe, les organisateurs de la « Quinzaine » précisent que celle-ci sera centrée sur le violoncelle. On abordera des spécialités telles que le violoncelle électronique, mais on ne fera aucune place particulière à la viole de gambe.

Puisque nous avions déjà annoncé la venue d'Anner Bylsma et de Siegfried Palm, les organisateurs ont bien été contraints de confirmer. Mais il a fallu insister pour obtenir d'autres noms

de participants. Non, Yo-Yo Ma ne sera pas là: fausse rumeur. Rostropovitch non plus: « Nous n'avons pas ces moyens! »

Sur la participation locale, un seul nom a été révélé: Claude Lamothe. Mais on a parlé d'environ 25 violoncellistes d'ici.

Alain Corneau et l'un de ses interprètes, Jean-Pierre Marielle (qui incarne Sainte-Colombe dans le film), ont dit quelques mots, de même que Monique Mercure, comédienne, violoncelliste à ses heures et porte-parole de l'événement.

UNE NOUVELLE SALLE

L'université Bishop's, de Lennoxville, près de Sherbrooke, inaugure cette semaine son Pavillon Norton, récemment renové et comportant une salle de concert de 156 places aménagée dans un cadre datant de 1897. C'est le Bandeen Hall, nommé en l'honneur d'un ancien bienfaiteur de Bishop's.

L'ouverture de la nouvelle salle, dotée d'un piano Steinway allemand, d'un petit orgue Wilhelm et d'un clavecin Beaupré, est marquée par un petit festival de six concerts. Demain soir, 19 h 30, et samedi soir, 20 h, on y entendra l'Orchestre de chambre de l'Estrie, dir. Marc David. Le concert de samedi sera enregistré par le réseau CBC.

Les quatre autres concerts auront lieu à 20 h. En voici les dates et les noms des invités: 5 février, élèves anciens et actuels du département de musique de Bishop's; 6 février, Marc Widner, pianiste; 7 février, Carmen Mehta, soprano et professeur de chant; 8 février, les Chambrières de Montréal, Neal Gripp, alto-solo de l'OSM, Denis Brott, violoncelliste, et Angela Cheng, pianiste.

Carrefour 92: du 2 au 14 juin

d'après CP
QUÉBEC

Un nouveau festival de théâtre — le Carrefour international — sera organisé l'été prochain à Québec.

Une dizaine d'œuvres, du Québec et d'autres régions du Canada, ainsi que de pays étrangers, y seront présentées du 2 au 14 juin.

La plupart des pièces montées seront en français, mais des troupes de pays de langue anglaise sont également invitées à proposer des œuvres.

L'accent sera mis sur le théâtre expérimental montrant une ouverture d'esprit, mais les productions du répertoire ne seront pas exclues.

La direction artistique sera assurée en collaboration par Michel Bernatchez, Pierre MacDuff et Bernard Gilbert.

Les organisateurs disent avoir l'intention de suivre l'habitude de la Quinzaine de tenir un festival tous les deux ans. Le budget de la première édition de cet événement artistique est d'environ 750 000 \$ et comprendra des séances de discussion, ainsi que la projection de films.

Le choix des pièces sera annoncé en mars.

Entracte

NEW KIDS ON THE BLOCK : DE LA SUPERCHERIE ?

■ Les New Kids on the Block auraient chanté seulement 20 p. cent des airs figurant sur leur plus récent album. C'est ce que prétend Greg McPherson, producteur de *Hangin' Tough*.

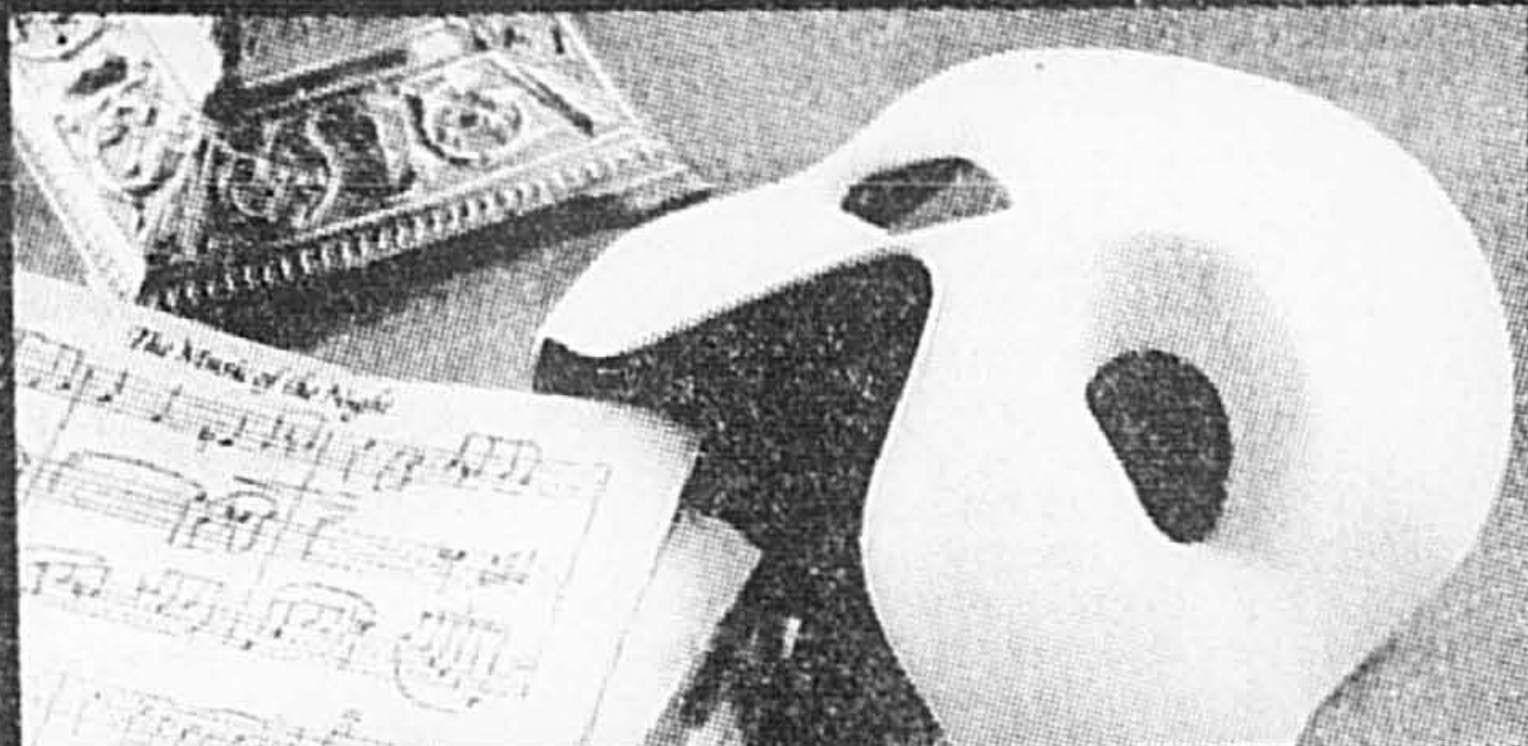
McPherson affirme que les voix de Michael Johnson et Maurice Starr, le gérant des Kids, sont celles que l'on entend dans les concerts et sur les albums.

Les affirmations de McPherson au sujet de la formation ont été faites dans le cadre d'une ac-

tion en justice intentée vendredi en Cour supérieure de Suffolk à Boston. Le producteur réclame la somme de 21 millions, qu'il estime lui être due pour ses contributions créatives et ses droits d'auteur.

Les allégations ont été contestées par Starr, qui a émis un communiqué disant que lui et Johnson n'étaient que choristes et que les Kids chantaient réellement toutes les paroles.

LE FANTÔME REVIENT NOUS HANTER.



PROCUREZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI VOS PLACES POUR LE RETOUR DU FANTÔME! À PARTIR DU 16 DÉCEMBRE 1992 - REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!

THE PHANTOM OF THE OPERA

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE
(514) 790-2222

GROUPE (20 personnes minimum) TÉLÉPHONEZ : (514) 874-9153 au Québec; (416) 925-7466 en dehors du Québec

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Bale).

IMUSICI DE MONTRÉAL

nt northern telecom

Directeur artistique
YULI TUROVSKY

SOLISTE INVITE:
Raoul Sosa, pianiste

R. Sosa: Concerto pour la main gauche (Création mondiale)

Villa-Lobos: Bachianas brasileiras no 9

Rodrigo: Zarabanda lejana y villancico

Ginastera: Concerto pour cordes op. 33

LE DIMANCHE, 2 FÉVRIER 1992, 20h00

SALLE POLLACK

555, Rue Sherbrooke Ouest (Métro McGill)

Prix: 18\$/10\$ (TPS incl.)

Billetterie Articulée: 524-4526

Commanditaire associé:



Marie-Jo Thério

Au-delà de la technique...

ALAIN BRUNET

■ L'Amérique francophone regorge d'excellentes chanteuses. Parmi celles-ci, très peu sont auteures et compositrices; parmi celles-là, une minorité peut prétendre à une approche chanssonnière unique.

Marie-Jo Thério pourrait être

de cette frange de cas uniques. Je dis bien *pourrait*, et j'ai bien envie d'ajouter *sera*. Mais je ne le ferai pas tout de suite, question de stimuler une artiste douce, complète, forte d'une vision. La sienne.

Lundi soir à La Licorne, la jeune femme originaire de Moncton tentait de créer son univers, tracer un portrait qu'elle voulait représentatif d'elle-même. Et le public a levé.

Dans le cosmos de Marie-Jo Thério flottent des objets poétiques; certains d'entre eux sont connus, d'autres s'avèrent non identifiés. Ceux-là, je les préfère de loin. Cette *histoire de petite fille près d'un vieux parking*, cette autre *«stallée» dans ses pensées de Moncton*, cette façon si personnelle de faire rimer les choses du cœur et du plexus, amenez-en.

Or ce qui semblait plaire à prime abord dans l'approche de Thério n'est pas ce qui m'a semblé le plus puissant. Cette synthèse étoffée de la chanson française, ce français impeccable (légèrement trafiqué, l'accent acadien peut avoir l'air d'un bon *perler*, ce qui est finalement une illusion), ces puissantes vocalises, ces standards jazzy à tout le moins rassurants (*Pennies From Heaven* faisait plus Streisand que Holiday...) tout ça est livré avec honnêteté, fraîcheur, aisance et professionnalisme. Douce, je vous dis.

On en conviendra, mais le côté «impeccable» de Thério peut parfois faire oublier ce qu'il y a de plus précieux dans son art; camouflées dans un emballage *cute*, ses coulées vocales (pas nécessairement les plus fortes en décibels), ses réflexions poétiques qui surgissent de nulle part, ses aquarelles de l'amour et de la passion peuvent être difficiles à débusquer. En d'autres termes, les côtés académique et prévisible de cette artiste peuvent parfois l'emporter sur le caractère innovateur de son approche.

Evidemment, ma perception est celle de quelqu'un qui n'a à peu près rien écouté de Marie-Jo Thério; je ne peux révéler mes impressions en réécoutant un disque ou en lisant les textes de ses chansons — pour le moment, l'artiste ne compte que sur ses propres moyens, et toujours pas de disque à l'horizon. Mais je persiste à croire que ce personnage qui sait si bien exprimer ses déséquilibres, qui sait laisser planer sa voix bien au-delà de la démonstration technique, devrait encore réfléchir sur ce que sont les clefs de son art.

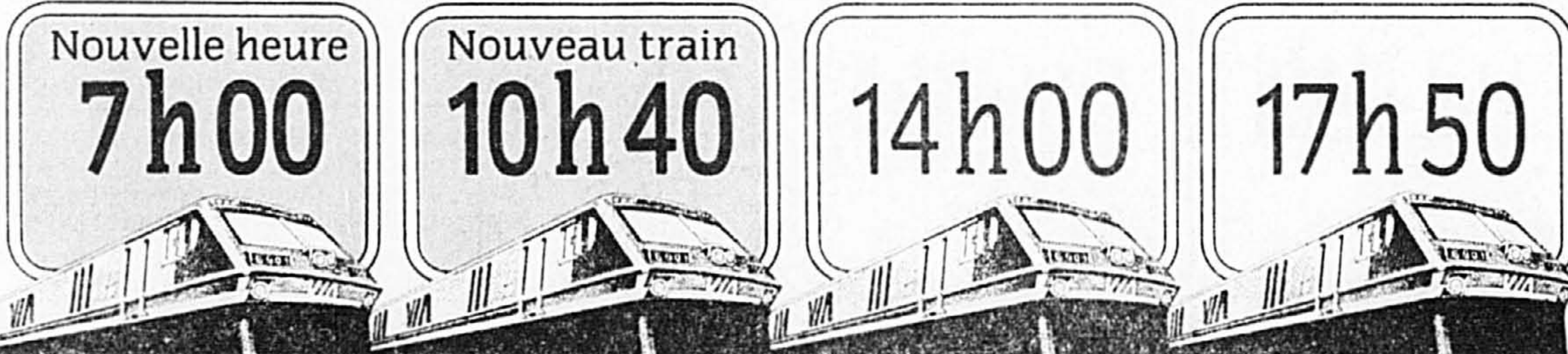
Lorsque ce sera le cas, toutes les composantes de cet univers constitueront vraiment un tout, beaucoup plus qu'un collage intelligent et sensible. Le pied sur le frein, Marie-Jo? Parfois, je dirais que oui. Le pied sur l'accélérateur, vous nous emmènerez bien loin.

Du nouveau vers Ottawa avec VIA!

Le matin, nouvelle heure de départ à 7h et nouveau service à 10h40!

Maintenant 4 départs, chaque jour, en semaine, à partir de 18\$* aller simple.

Avec une nouvelle heure de départ à 7h, VIA Rail^{MC} vous amène à Ottawa à temps pour tirer le maximum de votre journée d'affaires. Optez pour notre nouveau service de 10h40 et vous y êtes pour vos rencontres ou votre magasinage, l'après-midi. Ces nouveaux services pratiques combinés à nos tarifs avantageux des jours-rabais* vous permettent d'aller à Ottawa en tout confort et commodité, tout en profitant d'économies imbattables.



Pour obtenir plus de renseignements ou connaître l'horaire de fin de semaine, appelez votre agent de voyages ou VIA Rail^{MC} aujourd'hui au 871-1331.

*Tarif jours-rabais, soit 40% de réduction en voiture-coach, en vigueur tous les jours sauf le vendredi et le dimanche. Les places sont en nombre limité et doivent être achetées au moins 5 jours d'avance. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI!



MDM: Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. MC: Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

20:00 **7 31 10** — **Montréal, ville ouverte**
Bordel! Mme Delicato — Denise Filiatrault — se pointe.
22 — **Columbo**
Un assez récent, de 1989, où l'adversaire est un avocat joué par Patrick McGowan.
21:00 **7 31 10** — **Claire Lamarche**
Les parents qui divorcent.
22:00 **5 12** — **L.A. Law**
Un nouvel épisode.
00:05 **2 9 13** — **Manhattan**
Un Woody Allen où New York devient une ville idyllique assez difficile à gôber.

HORAIRE RÉVISÉ

11:00 **2 9 13** — **Le retour de Discovery**
Avec Charles Tisseyre et Réal D'Amours.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montreal ce soir (17h30)		Détecteurs mensonges	Manilyn	Les Contes d'Avonlea		Métropolis		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
3	The News		CBS News	Golden Girls	Top Cops		Street Stories		Knots Landing		The News	Silk Stalkings
5	News 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Cosby Show	Cheers	Cheers	Wings	L.A. Law		News 5	Tonight Show (23h35)
6	Newsweek		CBC Newsmagazine	Front Page Challenge	Adrienne Clarkson: Timothy Findley		Codco	Kids in the Hall	The National	The Journal (22h22)	Newsweek	Newhart
7	Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA	Les Sports
8	Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA	Les Sports
9	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	The Cosby Show	A Different World	ENG		Knots Landing		CTV National News	Nightline
10	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Columbo: "Agenda for Murder"				Prime Time Live		Eyewitness News	ABC News Nightline
11	Montreal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Manilyn	Les Contes d'Avonlea		Métropolis		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
12	Le TVA	Jeopardy	D'Amour et d'amitié		Montréal, ville ouverte		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA	Les Sports
13	Pulse		Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Knots Landing		L.A. Law		CTV National News	Pulse
14	Montreal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Manilyn	Les Contes d'Avonlea		Métropolis		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)	
15	Passe-Partout	Téléservice		Questions d'argent	Le Monde en mouvement		Points de vue: l'An 2048, l'effet de serre.		Québec en affaires	Téléservice		UQAM Magazine
16	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Columbo: "Agenda for Murder"				Prime Time Live		Newscenter 22	ABC News Nightline
17	Polka Dot Door	Fireman Sam	Today's Special	Distant Voices	Fragile Nature		Between the Lines		David Lander	Prisoners of Gravity	Victorian Kitchen	Medium Close Up
18	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Venturing	This Old House	Hometime	Mystery! Prime Suspect (2e de 3).		Bergerac		Movie: "Juggernaut"	
19	La Roue chanceuse	Coup de foudre	Recherché		Cinéma: "Popeye"				Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma: "Le Pont du nord"	
20	Wind in the Willows	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nature: A Wolf in the Fold		Movie: "Action in the North Atlantic"				Emmerdale (23h10)	Taggart (23h35)
21	Decouverte	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Téléobjectif: la Quête de l'inutile.		Les Ritals (dern. de 2)		Grand Ecran (22h35)		Téléjournal	
22	Musique Vidéo (14h)	Fax: l'InfoPlus	Soldrok		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)			Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo
23	Rock 'N' Roll... (17h)	Mr. and Mrs. Bridge (18h45)					Warlock		The Rookie (22h40)			
24	Tennis extra	Sports 30	Hockey: les Islanders de New York vs les Penguins de Pittsburgh.								Sports 30	Chasse et pêche
25	À la poursuite d'Octobre Rouge				Dakota (20h20)				Tom et Lola			L'Ange... (23h45)

● Changement de dernière heure.

Mort, à 76 ans, du bluesman Willie Dixon

Associated Press
BURBANK, Californie

Le bluesman noir américain Willie Dixon, dont les chansons ont été reprises par les Rolling Stones, les Doors, Jimi Hendrix, Led Zeppelin et Elvis Presley, est mort hier d'une crise cardiaque à l'âge de 76 ans au Joseph Medical Center de Burbank. Il souffrait de problèmes cardiaques depuis de nombreux mois et se rendait régulièrement à l'hôpital depuis le mois de juin dernier.

«Big» Willie Dixon faisait partie des très grands du blues aux côtés de B.B. King, Bo Diddley, Buddy Guy ou Muddy Waters. Plusieurs de ses compositions ont été popularisées notamment par les Rolling Stones et les Doors (*Little Red Rooster*), Muddy Waters et Jimi Hendrix (*Hoochie Coochie Man*), Elvis Presley et les Everly Brothers (*My Babe*), Led Zeppelin et Otis Rush (*I Can't Quit You Baby*) ou les Doors encore avec *Back Door Man*.

Né le 1^{er} juillet 1915 à Vicksburg (Missouri), Willie Dixon est parti pour Chicago à l'âge de 17 ans où il devait très rapidement s'immerger dans la scène blues de l'époque.

Après avoir joué au sein de plusieurs groupes pendant les années 30 et 40, il gagne sa vie en composant ses chansons pour les autres et qu'il vend 30\$.

En 1954, il signe chez la célèbre maison de disques Chess Records et obtient enfin la reconnaissance comme chanteur, bassiste, arrangeur, producteur et compositeur. Willie Dixon a fait partie des très rares musiciens à bâtir un pont entre le blues et le rock'n'roll. Si sa carrière propre discographique n'a jamais été vraiment couronnée de succès, il s'est en revanche illustré en tant que musicien de studio «de luxe» dont on retrouve les accords de basse dans plusieurs disques de Chuck Berry et Bo Diddley.

«Le temps fait changer les choses mais le blues a toujours parlé des choses de la vie. Voilà pourquoi il reste toujours vivant parce que chacun doit faire face concrètement un jour ou l'autre à la réalité», confiait-il dans *L'encyclopédie du Rock & Roll*, de Rolling Stone.

Willie Dixon avait fait paraître son dernier album (*Hidden Charms*, Silverstone-BMG) en 1989.



Willie Dixon avait remporté, en 1989, son premier Grammy en 50 ans de carrière grâce à son album *Hidden Charms*.

PHOTO AP

Du Shakespeare signé Robert Lepage... à Londres

Presse Canadienne

Le comédien et metteur en scène Robert Lepage dirigera cet été *A Midsummer Night's Dream* (*Le songe d'une nuit d'été*), de Shakespeare, au National Theatre, de Londres, devenant le premier Québécois à régler une mise en scène en ce lieu.

Plusieurs représentations sont prévues fin juin-début juillet, à indiqué son impresario Jean-Pierre Saint-Michel. La pièce sera jouée en anglais par une troupe londonienne, à laquelle pourrait se joindre une comédienne québécoise.

La production, dont les répétitions débutent au printemps, sera donnée dans la plus grande des trois salles du National Theatre, située au bord de la Tamise en face du parlement de Westminster.

Ailleurs en Europe, Robert Lepage interprétera *Les aiguilles et l'opium* trois fois à Francfort, fin mars, puis à Maubeuge dans le nord de la France et à Londres, au théâtre Cottesloe. Ce spectacle,

conçu par Lepage qui est seul en scène, a été donné jusqu'ici à Québec et Ottawa.

Pour plus tard en 1992, son agent montrealais négocie avec le Festival d'automne de Paris touchant la mise en scène de trois pièces de Shakespeare, dont *Macbeth* et *La tempête*.

NON ONCLE D'AMÉRIQUE
UN FILM DE JACO VAN DORMAEL
Tous les soirs: 7h, 9h20
Dim.: 2h, 4h30, 7h, 9h20
35, MILTON (angle Clark/Sherbrooke) 849-7277

Festival TOTO Le Héros
UN FILM DE JACO VAN DORMAEL
Tous les soirs: 7h30, 9h15
Mar. et sam.: 5h30, 7h30, 9h15
Dim.: 1h30, 3h30, 5h30, 7h30, 9h15

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
DIRECTION: YVETTE BRIND'AMOUR MERCEDES FALOWSKI
DU 14 JANVIER AU 8 FÉVRIER 1992

5 NO MODERNES
YUKIO MISHIMA
TRADUCTION: MARGUERITE YOURCENAR
MISE EN SCÈNE: MARTINE BEAULNE
AVEC:

Élise Gullibault
Micheline Bernard
Vincent Graton
Louise Laprade
Louis-Denis
Jean-François Blanchard
Katherine Pycock
Jacelyn Bérubé
Marie Michaud
Roch Aubert
Jean-François Casabonne
Marie-France Marcotte
Sylvain Massé

Décor: Alain Tanguay
Costumes: Jean-Yves Cadieux
Éclairages: Jean-Charles Martel
Musique: Vincent Beaulne
Direction gestuelle: Jocelyne Montpelt
Avec la collaboration du Centre national des Arts

4564, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Orlford
Du mardi au vendredi 20 h • Samedi 16 h et 21 h • Dimanche 15 h.
844-1793



Paris, Lyon, Nice et plusieurs autres villes françaises 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM



Genève et Zurich 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.
Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

DUCEPPE
CHAPITRE DEUX...
de Neil Simon
Du 18 au 21 décembre 1991
Du 7 janvier au 8 février 1992

Théâtre Jean-Duceppe
Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 \$ (+T.P.S.) sur tout billet de plus de 10 \$.

FREE JACK
EN VERSION FRANÇAISE
EMILIO ESTEVEZ MICK JAGGER ANTHONY HOPKINS
DÈS DEMAIN!

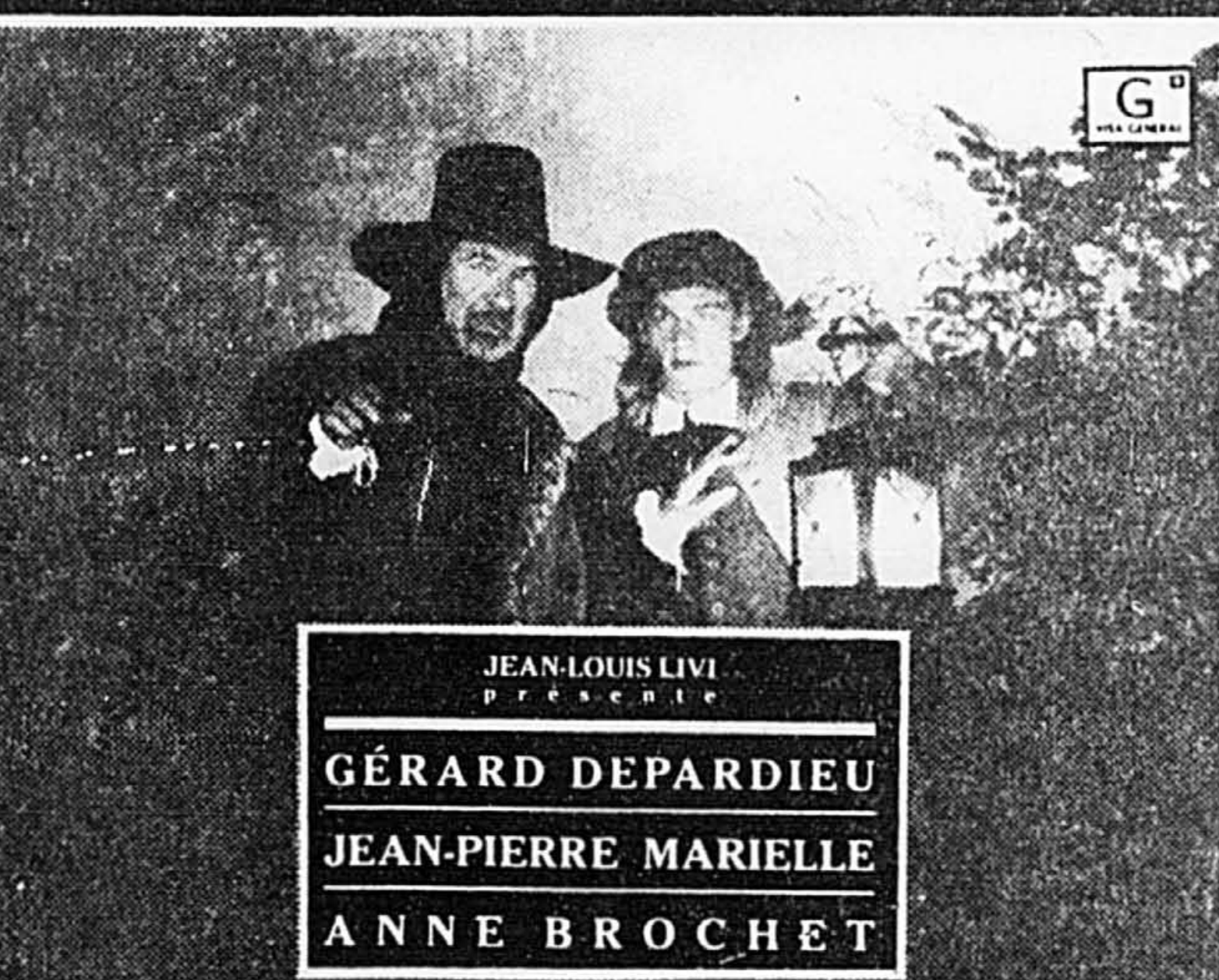
BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE	LANGELIER CARREFOUR LANGELIER 255-5551	TERREBONNE 7071, CHEVON DU CÔTEAU 471-6545
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN	LAVAL 2000 3195, BOUL. ST-MARTIN D	ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD 436-5944
SHERBROOKE CAPITOL	ST-JEAN LE CAPITOL	ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD 436-5944
JOLIETTE JOLIETTE	DRUMMONDVILLE CAPITOL	TROIS-RIVIÈRES FLEUR DE LYS

SHINING THROUGH
MICHAEL DOUGLAS MELANIE GRIFITH
Il avait besoin de lui confier son secret.
Elle était obligée de lui confier sa vie.
DÈS DEMAIN!

version originale anglaise

ALEXIS-MINON NIVEAU DU MÉTRO ATWATER	ÉGYPTE 1455, RUE PEEL	POINTE-CLAIRE 6341, TRANSCANDIENNE
CÔTE-DES-NEIGES 6700 CÔTE-DES-NEIGES	CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR	ASTRE 9480, BOUL. LACORDAIRE 327-5001

49e PRIX LOUIS-DELLUC - MEILLEUR FILM DE 1991
"UN PUR CHEF-D'OEUVRE. PLUS CHAUD, PLUS ÉMOUVANT QUE VAN GOGH. INCONTOURNABLE. LE FILM D'ALAIN CORNEAU EST UNE PIÈCE D'ANTHOLOGIE. TOUS LES MATINS DU MONDE EST ENVOÛTANT...STUPEFIANT DE BEAUTÉ!"
Odile Tremblay, LE DEVOIR
"Avec Tous les matins du monde, le XVIIe siècle s'élève d'entre les ombres: ce film est un chef-d'oeuvre!"
Le Point
"Superbement romanesque, ce film vous fait voir la nuit en plein jour..."
L'Événement



Tous les matins du monde
un film de ALAIN CORNEAU
DÈS DEMAIN!

"★★★★. LE FILM AMÉRICAIN LE PLUS MÉMORABLE DE L'ANNÉE."
- Jim Svedja, CBS RADIO
THE INNER CIRCLE
version originale anglaise
DÈS DEMAIN!

ALEXIS-MINON NIVEAU DU MÉTRO ATWATER	ÉGYPTE 1455, RUE PEEL	POINTE-CLAIRE 6341, TRANSCANDIENNE
CÔTE-DES-NEIGES 6700 CÔTE-DES-NEIGES	CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR	ASTRE 9480, BOUL. LACORDAIRE 327-5001



Londres, Manchester, Glasgow et plusieurs autres villes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
75021888
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
club Multi points